

96 106

LOUIS GUIBERT

L'ÉCOLE MONASTIQUE D'ORFÈVRERIE

DE GRANDMONT

ET

L'AUTEL MAJEUR DE L'ÉGLISE ABBATIALE

Notice accompagnée des deux Inventaires les plus anciens du Trésor (1496-1515)



LIMOGES

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE LIMOUSINE

V° H. DUCOURTIEUX

Libraire de la Société archéologique et historique du Limousin

7, RUE DES ARÈNES, 7

1888



L'ÉCOLE MONASTIQUE D'ORFÈVREURIE

DE GRANDMONT

ET

L'AUTEL MAJEUR DE L'ÉGLISE ABBATIALE

*Notice accompagnée des deux inventaires les plus anciens
du Trésor (1496-1515)*

La ville de Limoges a été en France, au moyen-âge, le centre principal de la fabrication de l'orfèvrerie, de l'orfèvrerie émaillée en particulier ; mais si elle a joui du monopole de la réputation à ce point qu'on ait couramment désigné, pendant quatre ou cinq cents ans, tous les produits de cette fabrication sous le nom d'*ouvrages de Limoges*, nous ne saurions prétendre qu'on n'ait pas exécuté ailleurs, durant cette période, des ouvrages du même genre. Sans parler de Paris et de Montpellier par exemple, où l'on compte, au xiii^e siècle, un grand nombre d'orfèvres et d'émailleurs, d'autres localités moins importantes, dans les provinces mêmes du centre, paraissent avoir possédé, dès le siècle précédent, des ouvriers habiles dans le travail délicat des métaux et leur décoration. Il n'est pas bien sûr que les artistes à qui nous devons les pièces les plus caractéristiques du trésor de Conques sortissent des ateliers de Limoges. D'autre part, des textes fort anciens mentionnent des orfèvres habitant de toutes petites villes, de simples bourgs du Limousin ; c'est ainsi que nous avons trouvé, dans le cartulaire de l'abbaye d'Obazine, les noms de Gérard, de Turenne, avant 1160, et de Bernard, de Gimel, dans la seconde moitié du xii^e siècle (1).

(1) Etienne, premier abbé d'Obazine († en 1159) achète certains droits à la femme de Gérard, orfèvre de Turenne — *Geraldi, aurificis de Turenna* ; l'acte est daté du 21 janvier, sous le règne de Louis (1137-1180) et l'épis-

Gimel, qu'on ne l'oublie pas, conserve une des chasses les plus belles et les plus intéressantes de toute la contrée. — Enfin l'abbaye de Solignac et le monastère chef d'ordre de Grandmont paraissent avoir possédé, la première dès une date très reculée, le second à partir du dernier tiers du xii^e siècle, des écoles d'orfèvrerie.

I

Aucun document historique n'établit d'une façon explicite que Grandmont ait compté, au nombre de ses religieux, des artistes et spécialement des orfèvres. Néanmoins ce monastère, plusieurs fois incendié, pillé à diverses époques, — notamment au xii^e siècle, par Henri le jeune (qui ne fit pas même grâce à la colombe d'or où était renfermée l'hostie consacrée) (1), et à la fin du xvi^e par le seigneur de Saint-Germain-Beaupré — dépouillé par ses abbés eux-mêmes, que les guerres et les malheurs de l'époque réduisaient aux extrêmes expédients, possédait encore, au moment de sa destruction, une quantité considérable d'objets ayant un caractère artistique. C'étaient presque uniquement, à la vérité, des chasses et des reliquaires de cuivre. La plupart de ceux de métal précieux avaient depuis longtemps disparu. Sans parler des gens de guerre, des hommes de loi — le monastère eut toujours beaucoup de procès — des pillards de profession ou d'occasion (2), il avait fallu

copat de Gérald (1114-1177). On en trouve deux mentions au Cartulaire, fol. 17 v^o et 56 v^o. — Bernard, orfèvre de Gimel — *Bernardus, aurifex de Gimell* — est nommé deux fois également (fol. 198 et 243) au temps de l'abbé Robert (1163-1187?). — Notons qu'à la fin du xvi^e siècle, le journal domestique d'un gentilhomme du Bas Limousin, Elie de Roffignac, nommé « l'argentier Pillon, de Turenne » (26 février 1589).

(1) Rex puer de cœnobio Grandimontensi thesaurum violenter accepit, et, quod auditu horrendum est, columbæ aureæ, in qua dominicum corpus habebatur, non pepercit, quam pater ejus dederat olim (*Historiens de France*, t. XXIII, p. 217).

(2) Parmi les documents relatifs au Limousin que M. Antoine Thomas a notés au cours de ses recherches dans les Archives du Vatican et dont il a donné le relevé dans le *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*, t. XX (année 1881), p. 53 et 54, on remarque un bref de Clément V à Jourdain, prieur général de Grandmont, portant la date du 22 novembre 1313. Le souverain pontife autorise le prieur à invoquer l'aide du bras séculier contre des moines qui n'avaient pas craint de dérober, pendant la longue maladie du dernier général de l'ordre, des reliquaires et divers ornements ecclésiastiques.

pourvoir à des situations critiques : on vit l'abbé François de Neufville forcé, vers 1589, de vendre un grand nombre de bassins ou coupes d'argent, sept chasses du même métal, dix-huit calices et une croix magnifique (1). Le même général avait aussi enlevé du trésor deux statues en or de la Vierge, qu'un de ses domestiques fut chargé de porter à l'orfèvre de la ville voisine (2). Nous en saurions plus long, sans nul doute, sur les déprédations dont fut victime la sacristie de Grandmont durant l'administration de cet abbé, si nous possédions tous les manuscrits du frère Pardoux de la Garde, religieux du monastère, lequel recueillait à la même époque les matériaux nécessaires à l'histoire de l'ordre ; mais Pardoux de la Garde mourut avant Neufville, et le supérieur général ordonna de jeter au feu tous ses papiers. Son seul crime, au témoignage d'un religieux du xvii^e siècle qui a annoté l'unique volume de ce studieux compilateur échappé aux flammes : le *Recueil des antiquités de Grandmont*, était de n'avoir pas voulu taire la vérité (3).

A ce trésor, bien d'autres avaient puisé avant Neufville, et toutes les précieuses pièces qui en avaient été retirées pour être mises en gage n'y étaient pas revenues : il ne fallut rien moins que des lettres du roi Louis XI pour y faire réintégrer, en 1481, le fameux reliquaire de la vraie croix donné à l'abbaye par Amaury de Jérusalem et qui, engagé en 1409 à un marchand de Riom par l'abbé Pierre Redondaud, était ensuite passé aux mains d'un négociant de Limoges (4). Depuis longtemps nos prélats avaient appris ce trafic des banquiers italiens.

(1) Cum autem antedictus Neufvillius abbas... apud Grandimontem degere conaretur, bellorum civilium vel inopie causa... multos argenteos crateres, octodecim calices et septem capsas argenteas, speciosissimamque crucem quingentis nummis a se impignoratam vendidit (Jean LEVESQUE, *Annales ordinis Grandimontis*. — Troyes, Eustache Regnault, 1662, in-12, p. 387). L'exemplaire de cet ouvrage que possède la Bibliothèque Nationale (L 23 d 1) est complet ; à la plupart des autres exemplaires que nous connaissons, il manque un certain nombre de pages.

(2) Quendam nuntium familiarem dicti Abbatiss, qui, dum Lemovicis reverteretur, ubi duas aureas Beatæ Mariæ imagines, e thesauro Grandimontensi sublatas, vendiderat... (ibid.)

(3) ... libros... quos combussit R. P. Franciscus de Novavilla, abbas Grandimontis, quia veritatem non celaverat auctor (*Recueil des antiquités de Grandmont*, ms. du xvi^e siècle au Grand Séminaire de Limoges).

(4) J. Levesque, *Annales*, p. 325, 350 et suiv.

Malgré tant de vicissitudes, la sacristie de Grandmont était encore, en 1789, de beaucoup la plus riche du diocèse de Limoges ; ses dépouilles, distribuées à cette époque à nos églises et en majeure partie conservées jusqu'à nos jours, grâce à cette dispersion, attestent l'ancienne splendeur de ce trésor.

Quand on considère l'importance et le nombre des objets qui lui ont appartenu, les analogies remarquables de forme, de décor, de style, d'exécution qu'ils présentent dans leur variété ; quand on voit l'abbaye expédier aux maisons conventuelles, dès la fin du XII^e siècle, des reliquaires en même temps que des reliques (1), il n'est guère possible de mettre en doute l'existence d'un atelier d'orfèvrerie dans le monastère, entre 1180 et le milieu ou la fin du siècle suivant. C'est en effet à cette période que se rapporte l'exécution des trois quarts des morceaux conservés dans la contrée et provenant de la distribution faite, en 1790, par M^{sr} du Plessis d'Argentré, aux paroisses du diocèse, des dépouilles de la grande abbaye supprimée au profit de sa mense épiscopale.

Ces richesses, dispersées depuis cent ans bientôt, l'Exposition rétrospective organisée en 1886 à Limoges, les a en partie réunies dans la salle des Mariages de notre bel hôtel de ville ; elle a un instant, pour la plus grande gloire de l'art du moyen-âge, presque reconstitué le trésor de Grandmont : cette collection sans prix, que le savant abbé Texier avait, avec mille difficultés et mille fatigues, essayé de décrire et de faire revivre dans ses ouvrages, nous l'avons eue trois mois devant les yeux ; nous avons pu l'étudier à loisir, rapprocher les pièces qui la composaient, embrasser d'un regard ce magnifique ensemble, puis examiner longuement chaque objet, déterminer ses caractères, rechercher son inspiration, préciser sa date. Cette minutieuse étude nous a confirmé dans l'opinion que Grandmont posséda une école monastique d'orfèvrerie et beaucoup de personnes compétentes nous ont paru partager notre avis sur ce point.

II

Il n'y avait, dans l'exercice d'un art dont les œuvres étaient, du reste, destinées à orner la maison de Dieu, rien de contraire à la règle donnée par saint Etienne de Muret à ses disciples. L'institut

(1) Cum aliis reliquiis, quarum nonnullæ per ordinem datæ sunt, cupro deaurato inclusæ (*Annales*, p. 147).

était des plus austères. Les religieux, voués uniquement à la prière et à la contemplation, gardaient, sauf au cas d'absolue nécessité, un rigoureux silence. Les lettres ne furent jamais fort en honneur dans leurs maisons : la prédication ni l'enseignement, non plus que les œuvres de charité corporelle n'étaient leur lot. Les liens de la charité spirituelle seuls les unissaient aux autres hommes. Les Grandmontains, à l'origine, vivaient par groupes de deux ou trois frères, dans des ermitages qui se transformèrent bientôt en petits couvents. La communauté du monastère chef d'ordre, seule, était nombreuse ; elle comprenait des religieux proprement dits et des frères convers chargés du soin du temporel. Il est fort admissible que des artistes et des ouvriers appartenant à l'une ou l'autre de ces catégories aient consacré chaque jour quelques heures à fabriquer, pour l'église de Grandmont et pour les *celles* voisines tout au moins, les vases sacrés et les ustensiles liturgiques nécessaires à la célébration du culte. Les premiers monastères se sont toujours efforcés, comme on sait, de suffire eux-mêmes à tous leurs besoins. Les Grandmontains poussèrent fort loin leur sollicitude à cet endroit : la rigueur de leur observance et le caractère érémitique de leur institut devaient leur faire rechercher, plus encore qu'aux autres ordres religieux, les moyens d'éviter le contact du monde extérieur.

A Grandmont, tout est humble et pauvre au début. Les constructions élevées par les disciples de saint Etienne consistent en de simples cellules où le religieux est à peine abrité des intempéries des saisons. Assez longtemps après la mort du fondateur, ses restes, déposés, depuis leur translation de Muret à Grandmont, au milieu du chœur de l'église, devant l'autel (1), sont encore renfer-

(1) *Reconderunt subtus presbyterium, ante altare.* Manuscrit du XIII^e siècle conservé au séminaire de Limoges, provenant de l'abbaye de Grandmont et appelé, improprement peut-être : *Speculum Grandimontis*. Le *Speculum*, œuvre de Gérard Ytier, septième prieur général, réunissait non-seulement les documents relatifs à la vie et aux miracles de saint Etienne, mais aussi des leçons et commentaires sur l'Écriture sainte et l'esprit de la Règle. Il formait deux volumes au rapport de Levesque (p. 44 et 484). Ces deux volumes auraient été peu considérables, si c'est bien leur réunion qui a constitué le manuscrit du Séminaire, (celui-ci n'a pas deux cent feuillets) et ils ne justifieraient guère l'expression : *mirrae amplitudinis*, dont se sert l'annaliste en en parlant. Au surplus il semble résulter de quelques annotations, en particulier d'une note à l'encre rouge en marge du feuillet 59 du livre *des Antiquités* de Pardoux de La Garde, que le *Speculum* contenait certaines pièces historiques, entre autres l'itinéraire des religieux envoyés à Cologne ; or, le manuscrit du Séminaire ne contient aucun de ces documents.

més dans un simple cercueil de bois (1), et c'est le quatrième prieur général, Etienne de Liciac (1139-1163) qui, vers la fin de son administration, fait déposer ces précieux ossements dans un tombeau de pierre, au cloître.

L'église, commencée en 1125, se construisait sous Etienne de Liciac, et il est fait mention à cette époque, dans le *Récit des miracles de saint Etienne*, d'un accident survenu à Gérard, maître de l'œuvre, qui, précipité du haut des voûtes sur le pavé, fut sauvé par l'intercession du saint (2). Cette église, couverte de plomb, grâce à la munificence de Henri II, roi d'Angleterre (3), n'était pas entièrement terminée, à ce qu'il semble, lorsque Pierre, archevêque de Bourges, assisté de plusieurs autres prélats, en fit la dédicace le 4 septembre 1166 (4). A coup sûr la décoration intérieure n'était pas achevée à cette époque. Peut-être est-elle postérieure au pillage du trésor par Henri-le-Jeune (1182). Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

Le fondateur de l'ordre de Grandmont fut canonisé en 1189 et ses restes, relevés de terre, portés processionnellement tout autour du cloître, furent déposés sur le grand autel de la basilique (5). On les avait renfermés dans un coffret ou châsse que les fidèles, introduits ce jour-là dans l'intérieur du couvent, disputèrent aux religieux l'honneur de porter sur leurs épaules (6). Une miniature du XIII^e siècle, qu'on trouve à un précieux manuscrit provenant de

(1) Tunc reliquiæ Beati Stephani erant abscondite in quodam vase ligneo (*Annales*, p. 114).

(2) Tempore Stephani de Liciaco, venerabilis quarti prioris Grandimontis, edificabatur ecclesia in Grandimonte. Accidit autem... cum operarii quendam lapidem magnum ac quadratum sursum in altum deferrent, obviam habuerunt Geraldum, magistrum operis ipsius, quem inviti et ignorantes incaute expulerunt a summitate arcium; corruit in terram, etc. Manuscrit du Séminaire, p. 56).

(3) Henricus, nulli regum pietate secundus,
Plumbea tecta locans, pavit agrosque dedit.

(4) Anno millesimo centesimo sexagesimo sexto dedicata est ecclesia Beate Marie Grandimontis, etc. (Le F. PARDOUX DE LA GARDE, *Antiquités de Grandmont*).

(5) Venimus ad locum ubi corpus beati Stephani cum digno honore humatum jacebat. Tunc, domino Legato jubente atque precipiente, a terra elevatur et per claustrum cum magna veneratione, cereis ardentibus ac turibulis fumigantibus portatur... in ecclesiam deducitur et super altare Beate Marie honorifice ponitur. (*Ibid.*, p. 84).

(6) Cum loculum portaret per claustrum cum ceteris ad processionem, in quo erant reliquie corporis beati Stephani. (Ms. du Séminaire, p. 96).

la bibliothèque de Grandmont et acquis par le Séminaire de Limoges, montre cette châsse élevée par deux évêques, qui se préparent à la placer sur une sorte de reposoir (1) : elle affecte exactement, comme nos fiertes des XII^e et XIII^e siècles, la forme d'un édicule rectangulaire à toiture à deux versants : la seule face visible est ornée d'arcatures à plein cintre séparées par des lignes verticales qui peuvent indiquer des colonnettes. Le toit est décoré d'un dessin à losanges, avec des points ou des besans au centre. Enfin une sorte de pomme, d'un assez vilain effet du reste, surmonte chacun des pignons.

III

Huit ans avant la canonisation de Saint-Etienne et la révélation de ses restes, en 1181, à la suite d'une visite faite au monastère par Gérard, abbé de Sieburg, venu en pèlerinage à Roc-Amadour, avec un moine de son abbaye et un chanoine de Bonn, quatre religieux de l'ordre : deux prêtres et deux convers, avaient été envoyés à Cologne, avec la mission de solliciter, pour l'église de Grandmont, quelques reliques des vierges martyres, compagnes de sainte Ursule. La relation du voyage de ces religieux, écrite par eux-mêmes, a été conservée. Le plus ancien manuscrit où on la rencontre aujourd'hui est le *Recueil des antiquités de Grandmont*. Il semblerait résulter, d'une note marginale à l'encre rouge, que Pardoux de La Garde avait extrait cette pièce du *Miroir de Grandmont*, ouvrage composé par Gérard Ythier, septième prieur général (1189-1198), et renfermant de précieux documents sur les origines de l'institut et l'esprit de son fondateur ; toutefois l'annaliste de l'ordre, Jean Levesque, — qui avait étudié à fond les archives de toutes les maisons de l'observance et souvent feuilleté le *Speculum Grandimontis*, mentionné plusieurs fois au cours de son ouvrage, — n'indique pas qu'on trouvât de son temps ce document au *Miroir*, et ne paraît pas l'avoir vu ailleurs que dans la compilation de Pardoux (2). Il faut en conclure qu'à la date de 1662, il n'existait plus aucune des copies faites au moyen-âge de l'*Itinéraire* des frères envoyés à Cologne.

(1) Nous avons publié un dessin de cette miniature (*L'Orfèvrerie et les orfèvres de Limoges*. — Limoges, v^o Ducourtieux, 1886).

(2) *Historia apud Pardulphum fusissima per ipsosmet quatuor fratres Coloniam missos descripta legitur.* (LEVESQUE, *Annales*, p. 117).

Le texte de Pardoux acquiert donc, pour nous, une autorité et un prix considérables.

C'est au folio 59 recto du *Recueil des Antiquités de Grandmont*, conservé aujourd'hui au Séminaire de Limoges, que commence cette intéressante relation (1). Elle n'occupe pas moins de trente-trois pages et ne finit qu'au bas du recto du feuillet 75. L'écriture se lit aisément. L'abbé Texier a connu ce texte et y a eu recours pour collationner le document, qu'il a publié dans son *Manuel d'épigraphie*, (2) d'après une copie plus moderne, présentant toutefois un caractère d'authenticité, puisqu'elle avait été collationnée sur deux anciens textes par le F. Antoine Desthèves, secrétaire de l'abbé général de Grandmont et qu'elle était revêtue de la signature de l'abbé de La Marche de Parnac lui-même. Il a pu également consulter deux copies exécutées par l'abbé Legros (3), au dernier siècle, d'après un manuscrit appartenant à M. de Lépine.

La relation dont il s'agit constate que les reliques données aux religieux par l'évêque de Cologne, par divers monastères et même par des particuliers, furent rapportées dans des vases à liquides — *lagenis* — (4) d'argile probablement. Aucune mention n'est faite de coffrets ni de reliquaires, et on peut être certain que s'il leur en eût été donné soit à Cologne, soit dans une autre ville de leur itinéraire, les envoyés n'eussent pas manqué de mentionner le fait. Mais pas plus à cette date qu'à une autre, il n'est parlé d'aucun objet d'orfèvrerie, d'aucun reliquaire ou ustensile liturgique donné au monastère ou acquis par lui, qui provint des pays Rhénans. Peut-on admettre que les chroniques se fussent tues sur un fait de nature à rehausser la gloire de Grandmont, alors qu'elles enregistraient avec soin les moindres offrandes? Pourquoi n'auraient-elles point parlé des châsses allemandes du trésor de l'abbaye, elles qui rappellent avec complaisance le voyage de Cologne, et qui n'omettent ni la riche ornementation et l'inscription grecque du reliquaire de

(1) Elle porte pour titre, au manuscrit de Pardoux de La Garde : *Itinerarium fratrum ad Virginès et translatio eorum a Colonia, et exceptio in Grandimonte.*

(2) *Manuel d'épigraphie, suivi du Recueil des inscriptions du Limousin.* — Poitiers, Dupré, 1831, p. 348.

(3) Une de ces copies, qui se trouvait à la page 600, tome I de ses *Mélanges manuscrits*, et que nous croyons nous souvenir d'avoir vue il y a une douzaine d'années, a disparu; du moins n'avons-nous pu la retrouver il y a un mois.

(4) In *lagenis honestissime repositis* (*Antiquités de Grandmont*, fol. 72, r^o).

la Vraie Croix, envoyé en 1174 au sixième prieur général, Guillaume de Trahinac, par Amaury, roi de Jérusalem (1), ni la dorure et les pierreries qui recouvrent le fragment du même bois donné vers cette époque, à la maison Grandmontaine de La Haye d'Angers, par le roi d'Angleterre Henri II, son fondateur (2).

IV

Avant leur voyage à Cologne, les Grandmontains possédaient donc déjà d'intéressants ouvrages d'orfèvrerie ; ils en fabriquaient aussi suivant toute vraisemblance, puisqu'une partie des reliques rapportées des bords du Rhin par les quatre envoyés du monastère furent, tout aussitôt, expédiées *dans des reliquaires de cuivre doré* (3), à diverses maisons de l'ordre, entre autres à la celle de Mathons, près Joinville. Mathons passait pour avoir possédé dès 1181 des reliques des compagnes de sainte Ursule (4). La distribution avait donc été effectuée l'année même du retour des religieux, et il est impossible d'identifier les reliquaires de cuivre doré mentionnés par Levesque, sans aucun doute d'après d'anciens titres, et distribués à des maisons de l'observance dès 1181, avec les vases ou cruches ayant servi au transport des reliques de Cologne en Limousin. On ne saurait imaginer non plus qu'en quelques mois ou en quelques semaines les souvenirs rapportés par les moines voyageurs de leur séjour aux pays Rhénans et l'impression produite sur eux par les œuvres d'art des églises de cette contrée aient

(1) *Crucem quam rex Amalricus cum aureo contulit phylacterio.* (Ancien martyrologe de Grandmont cité par du Cange : *Glossaire*, t. VII, p. 109. — Indépendamment des renseignements donnés par les chroniques de l'ordre et les inventaires du Trésor, on possède la description de la relique et du reliquaire dans un opuscule spécial : *Description de la Vraie Croix de l'abbaye de Grandmont*, par F. OGIER. — Paris, Hénault, 1638.

(2) Ex libris Hayæ Andegavensis constat eundem Amalricum aliam crucis portionem dedisse Henrico II, Angliæ regi, qui eandem gemmis cum deaurato filacterio ornatam donavit prioratui de Haya. (LEVESQUE, *Annales*, p. 138).

(3) Cum aliis reliquiis, quarum nonnullæ per ordinem datæ sunt, cupro deaurato inclusæ, præsertim apud cellam Mastonis. (*Ibid.*, p. 147).

(4) *Ibid.*, p. 444, 445 : DE MATHONS. V. aussi L. GUIBERT, *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, p. 862. — Limoges, v^o Ducourtieux, 1877, in-8^o.

suffi à provoquer l'éclosion, dans le monastère, de vocations artistiques à l'état latent et à y faire surgir tout un personnel d'orfèvres. De ces souvenirs, de cette impression, on ne trouve du reste aucune trace dans le récit des quatre pèlerins. Ils notent les intempéries des saisons, la dureté du climat, la différence du langage, les offices et les cérémonies de la contrée visitée, l'abondance des reliques, l'importance de quelques édifices ; mais ils traduisent surtout leurs sentiments pieux et ne s'étendent guère que sur leurs démarches et sur le bon accueil de leurs hôtes. Nous venons de relire tout le document et nous n'y avons pas trouvé un seul mot qui puisse être l'écho d'une émotion artistique ou qui reflète simplement une impression quelconque de cet ordre.

Pourquoi, du reste, la vue de quelques châsses exposées aux regards dans les églises rhénanes eût-elle si vivement frappé nos voyageurs ? N'avaient-ils pas occasion d'en admirer dans leur pays et n'était-ce pas, pour des moines du diocèse de Limoges, un spectacle familier que celui-ci ? On sait combien d'objets de cette nature sont mentionnés dans la très ancienne *Vie de saint Martial* et les chroniques du monastère construit sur le tombeau de l'apôtre d'Aquitaine. Pour ne parler que de Grandmont, peut-on mettre en doute que, dès cette époque, l'église du chef d'ordre ne possédât nombre d'objets précieux. En 1182, c'est-à-dire quelques mois après le retour des religieux envoyés à Cologne, le continuateur de Geoffroi de Vigeois signale le pillage du trésor par Henri-le-Jeune, et il indique suffisamment la nature d'une partie des richesses de ce trésor en énonçant cette particularité que le prince enleva jusqu'à la colombe d'or destinée à renfermer l'eucharistie et donnée par son propre père, le roi Henri II, au monastère. On a déjà mentionné plus haut le don, fait par le même Henri II, d'une croix richement ornée, à la maison Grandmontaine de La Haye d'Angers.

Nous avons cité plus haut un passage des *Annales* qui permet de supposer que, dès avant l'envoi de religieux à Cognac, il existait à Grandmont un atelier monastique d'orfèvrerie et par conséquent une école. Mais c'est seulement, semble-t-il, après la canonisation de leur fondateur que le génie des religieux artistes va prendre son essor. C'est le splendide décor de l'autel majeur de l'église qui donnera la mesure de leur sens artistique et de leur habileté. On a souvent parlé de cet autel : jamais, croyons-nous, avec assez de détails. Sa composition et son ornementation méritent d'être attentivement étudiées ; car il constitue à lui seul la page principale de l'histoire de l'orfèvrerie Grandmontaine et il n'a pas existé, dans toute la province, de monument plus important et plus magnifique de la grande orfèvrerie appliquée à la décoration des édifices religieux.

V

Les rétables d'orfèvrerie émaillée n'étaient pas rares autrefois. A Limoges même, le vicil autel de Saint-Pierre-du-Sépulcre était de cuivre ciselé, doré et émaillé, décoré de figures en relief (1). Dans les temps anciens, la basilique de Saint-Martial avait possédé des monuments analogues, plus précieux encore : on sait en effet que, au nombre des objets enlevés par Henri-le-Jeune, lors du pillage du trésor, se trouvaient la table d'or du sépulcre, ornée de cinq images et celle du maître autel, aussi en or très pur, décorée des figures de notre Seigneur et des douze apôtres ; mais aucun morceau de ce genre ne paraît avoir eu l'importance artistique du grand autel de l'abbaye de Grandmont.

Il y a plusieurs raisons de penser que ce grand ouvrage n'a été exécuté qu'après la relévation des ossements de saint Etienne de Muret. La châsse où étaient déposées ces reliques occupait en effet, dans ce grandiose ensemble, une place d'honneur qu'on n'avait pu lui assigner après coup. L'installation des châsses, si elle n'avait pas été prévue par l'artiste, aurait profondément modifié l'aspect de son œuvre. Il est même impossible qu'on eût pu les y ajuster sans faire subir au rétable et à son ornementation primitive les plus regrettables détériorations. Ajoutons que la plupart des reliques contenues dans ces châsses n'étaient pas à Grandmont avant 1181.

L'unité évidente de cette œuvre capitale ; les rapports qu'offraient, avec l'ornementation du rétable, celle du reste du chœur, où nous allons voir figurer, dans le décor des voûtes, des plaques de cuivre doré ; la probabilité non seulement de l'exécution, mais aussi de la conception sur place de ce maître autel, nous semblent autant d'arguments en faveur de notre hypothèse de l'existence d'une école d'orfèvrerie dans le monastère. Il faut toutefois reconnaître que les premiers chroniqueurs de l'ordre ont négligé de consigner dan

(1) M. Desmarets, auteur des *Ephémérides de la généralité de Limoges*, publiées en 1765, parle en ces termes de cet intéressant monument (p. 447) :

« Le rétable de l'autel (de la chapelle souterraine du tombeau) est orné de petites plaques de cuivre un peu émaillées et relevées en bosse, qui annoncent une grande antiquité. »

Que devint cet autel lors de la démolition de la basilique ? Eut-il le sort de tant d'autres œuvres précieuses et l'envoya-t-on au chaudronnier ?

leurs ouvrages la date à laquelle fut exécuté ce monument. Dans ses *Annales*, Levesque relève à juste titre une aussi fâcheuse omission. Tout ce qu'il a pu apprendre de ses devanciers sur ce point, c'est que l'autel, comme la plupart des richesses du trésor : châsses, reliquaires, pierreries, était dû aux libéralités d'Henri II et de son fils et successeur au trône d'Angleterre : Richard-Cœur-de-Lion (1). On peut entendre par là ou bien que l'autel en question, comme les autres objets donnés par ces deux princes, a été exécuté pour l'église hors du monastère, ou bien qu'il a été élevé à Grandmont à leurs frais. Nous adoptons la seconde explication sans nous dissimuler que la première pourra sembler à d'autres personnes plus acceptable. Nous répéterons toutefois qu'il nous paraît difficile que cette décoration n'ait pas été conçue sur place et spécialement en vue de l'église du chef d'ordre.

Nous possédons plusieurs descriptions de l'autel majeur de la grande église de Grandmont : la plus ancienne est celle que donne Pardoux de La Garde au fol. 121^{re} de ses *Antiquités*; on en trouve une autre dans les *Annales* de Levesque (p. 197 et suivantes) enfin l'*Inventaire* (1771) auquel M. de Lépine, subdélégué de l'intendant, dut procéder après la suppression de l'abbaye et son union à la mense épiscopale de Limoges, nous indique l'état dans lequel se trouvait ce précieux monument depuis son transfert dans la nouvelle église, construite de 1733 à 1768.

VI

Pardoux de La Garde va d'abord nous faire connaître la disposition du chœur et l'aspect général du monument. Après avoir donné les dimensions de l'église (2); il continue sa description en ces termes :

« Ceste esglise est belle par excellence pour la grandeur qu'el' ha ; et la voulte d'ycelle n'est supportée d'aulchuns pilliers comme sont aultres esglises, fors que de quatre pilliers ou coulannes, qui

(1) *Anni quibus hæc gesta sunt non notantur, sicut nec quando Henricus pater, seu postea Richardus filius, ipsum Grandimontis sacrarium tot pretiosis vasis, gemmis, capsis et præsertim sumptuosissimo altari adornarunt.* (LEVESQUE, *Annales*, p. 133).

(2) Quatre-vingt-quinze « grandz pas ou jambers (enjambées) de longueur, sur douze de largeur, et quinze grandz toises de hault, dans œuvre. »

sont fort beaux et excellentz, que sont aux quatre angles du grand autel, joignant le premier degré d'ycelluy... Sur chacun desdictz pilliers sont huyct arcz entrelassez sur le hault, portant ladite voulte, et sont en nombre, sur les quatre pilliers, XXXII arcz, entre lesquels, *in caput anguli*, sont de grandz platines de cuivre doré, ou sont engravées de grandz rozes, anciennes armoyries d'Angleterre, fondateurs (*sic*) dudit monastere.....

» Entre ces quatre excellentz pilliers est ledit grand autel, et tant le contretable (1) que le devant d'ycelluy est de cuivre doré esmailhé ; et y sont les hystoires du vieux et nouveau testament, les treze apostres et autres saintz, le tout eslevé en bosse et enrichi de petite pierrerie : le tout fort bien ouvré et excellent, aultant ou plus riche que si le tout estoit d'argent ».

— « Le grand autel, dit à son tour Levesque, est placé entre quatre belles colonnes ; il est en cuivre doré, repoussé, et d'une valeur inestimable par l'épaisseur de la couche d'or « de ducat » qui le recouvre et par les pierres précieuses dont il est décoré. On y voit en relief, dans une véritable garniture de pierreries, les douze apôtres, les mystères (2) de la Passion de Notre-Seigneur et aussi les scènes particulières de la vie de saint Etienne. Mais ce qui recommande

(1) Ce mot a fait tomber le savant abbé Texier dans une erreur singulière. L'auteur du *Dictionnaire d'orfèvrerie* a induit de l'emploi du terme *contretable*, dans la description de Pardoux de La Garde, que les deux faces de l'autel de Grandmont étaient revêtues de la même décoration émaillée. Partant de là, il en a donné la description suivante dans les *Annales archéologiques* de Didron, t. IV, p. 288 :

« Sur la face antérieure, Notre-Seigneur, assis au centre, tenait un livre et bénissait, entre les symboles des évangélistes ; à ses côtés, les apôtres siégeaient sur des trônes. Toutes ces figures, en haut relief, étaient ajustées sur un fond émaillé et orné de pierreries. La face postérieure se divisait en deux zones : dans la zone inférieure, la vie de saint Etienne de Muret se déroulait parallèlement à la vie du Sauveur, représentée au-dessus. Ces scènes, en émail incrusté, sur fond de cuivre doré, étaient encadrées par des arcades à plein cintre, couronnées de consoles. Un ciboire gigantesque et de même matière surmontait cet autel..... »

Selon nous, le mot *contretable* s'applique au rétable proprement dit, à la paroi à laquelle l'autel était adossé ; il est opposé au mot *table*, qui indique l'autel même et spécialement la paroi faisant face au public.

(2) Le mot *mystère* s'entendait autrefois de toute représentation figurée des scènes de la vie de Jésus-Christ. Nous avons entendu, à Perpignan, désigner sous ce nom des groupes en plâtre ou en bois, reproduisant la Crucifixion, la Résurrection, etc., qu'on porte dans les processions sur des brancards.

surtout la basilique de Grandmont à la vénération des fidèles, c'est la quantité de corps saints qui y reposent. On ne compte pas moins de cent dix-huit (1) reliques attachées au grand autel (2). »

La voûte du chœur menaçait ruine au xvii^e siècle, et une des colonnes qui la supportaient était tombée; l'abbé Georges Barny fit, en 1643, relever cette dernière et restaura complètement l'abside (3). Il n'est pas question de l'autel à cette époque; mais le P. Bonaventure de Saint-Amable, dans son grand ouvrage sur saint Martial (t. III, p. 459), nous en donne, en deux mots, une description qu'il faut rappeler, pour être complet :

« Le grand autel est entre quatre belles colonnes et est fait de cuivre doré, où les douze apôtres sont représentés, et les mystères de la Passion de Notre-Seigneur, et les gestes de saint Estienne de Muret. »

Ce précieux monument, comme l'édifice lui-même, devait porter les cicatrices du temps, de la guerre et de l'abandon. Son déplacement, après la construction de la nouvelle église, ne put s'effectuer sans de nouvelles détériorations.

L'état du trésor, fourni le 18 septembre 1770 à l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, par le prieur et la communauté, mentionne cet autel d'une façon assez sommaire :

« L'ancien autel de l'église, faisant aujourd'hui une chapelle dans la nouvelle : le tout en bronze, doré et émaillé, devant d'autel garni de figures et pierreries; gradins et collatéraux; le reste en figures. »

(1) Levesque dit ailleurs cent huit seulement : *usque ad numerum octo supra centum* (Annales, p. 122).

(2) Ecclesie seu basilicæ Grandimontis fusior in Annalibus habetur descriptio. Sexaginta longitudine, et septemdecim latitudine habet passus, quorum quilibet longitudine tripedalis est. Inter quatuor speciosissimas columnas situm est majus altare, conflatum ex aurichalco seu cupro deaurato, auri dualis densitate inestimabili gemmisque insignito, cui insculpuntur velut in vitribus (sic) * gemmarum, duodecim apostoli, insuper et Dominicæ Passionis mysteria nec non pecularia sancti Stephani gesta.... Quod denique maximam Grandimontensi basilicæ commendationem affert, numerus est reliquiarum Sanctorum ibidem quiescentium : centum enim et octodecim nominantur, majori altari infixæ. (*Ibid.*, p. 97).

(3) Barnius...., anno 1643...., ipsius basilicæ fornicem casum portendentem splendide concameravit, atque columnam juxta majus altare eversam, expertissimorum artificum opera reparavit. (LEVESQUE, Annales, p. 400).

* Il y a là une faute évidente, mais qu'il est difficile de corriger. Ne pourrait-on pas lire *munitiones*?

Presque aussi sommaire est la description de M. de Lépine, subdélégué de l'Intendant, chargé de procéder à l'inventaire général un an plus tard :

« Plus, du côté gauche (de l'autel), avons trouvé une chapelle à laquelle on a rapporté l'ancienne décoration et devant d'autel qui étoit dans l'ancienne église, de cuivre jaune, émaillé en bleu, anciennement doré avec grand nombre de figures en relief; et au devant d'autel est Notre-Seigneur, les quatre évangélistes et les douze apôtres, enrichie de plusieurs pierres dont il manque près de la moitié..... »

Ainsi la décoration complète du maître autel étoit de cuivre doré, émaillé en bleu et orné de pierreries et de figures en relief. Le devant de la table de l'autel présentait Jésus-Christ (la *Majestas Domini* sans doute), les évangélistes et les apôtres, et à cette partie du monument ont pu appartenir le saint Mathieu du Musée du Louvre et le saint Jacques du cabinet de M. Astaix, de Limoges, statuettes en plein relief, fixées sur des panneaux cintrés, décorés d'émaux où le bleu domine et dont les dimensions correspondraient assez à cette destination ou à une autre analogue. La paroi du rétable en retraite présentait sur des plaques de cuivre doré, également rehaussées d'émaux et de pierreries, les principales scènes de la Passion de Notre-Seigneur et de la vie du fondateur de l'ordre.

VII

Mais, si riche qu'elle fût, cette ornementation ne constituait que le fond du décor. Au dessus et des deux côtés de l'autel, disposées autour du tabernacle, sept grandes châsses toutes resplendissantes des feux des pierreries et de l'éclat des émaux, se détachaient sur ce fond magnifique et donnaient à l'ensemble du monument sa physionomie particulière et son caractère original (1).

Reprenons la description de Pardoux de la Garde.

« Sur le contretable, au plus éminent lieu dudit autel, est eslevée une fort belle et grand chasse dans laquelle repose le corps de saint Estienne, confesseur, premyer instituteur de l'ordre de Grandmont. Ladite chasse est de cuivre dore esmaille, enrichie de perles,

(1) *Supra idem altare, septem prægrandes capsæ, ex cupro deaurato gemmisque ornato confectæ sunt. (Annales, p. 98.)* Voir aussi *l'Histoire de Saint-Martial*, du P. Bonaventure de Saint-Amable, t. II, p. 10.

de cristal et aultre petite pierrerie, ou est par personaiges, le pourtraict en bosse de la vie dudict saint, entièrement... »

Dans l'inventaire des reliques de 1666 (1), il est dit que la châsse de saint Etienne, « en cuivre doré émaillé par le dehors et de bois par le dedans, ornée de toutes parts de grand nombre de petites figures en bosse, garnie de pierreries et curieusement travaillée », est placée « vers le milieu de l'autel, par dessus le tabernacle ».

Levesque atteste l'art avec lequel avait été exécutée cette fierte, la plus grande, la plus riche et la plus belle de toutes les châsses de Grandmont — elle avait *trois pieds trois pouces* de long (un tiers environ en plus que la châsse conservée à Ambazac), *un pied de large et deux pieds neuf pouces de haut*. — Il ajoute qu'elle était placée entre les autres châsses, lesquelles se trouvaient disposées plus bas, de chaque côté du tabernacle (2). A son tour, le délégué de l'Intendant constate qu'elle est « extrêmement enrichie de pierres précieuses, dont il en manque pourtant quelques unes » (3).

M. Sicelier, supérieur du grand séminaire de Limoges, fut chargé par M^{re} d'Argentré, au mois de mai 1790, de procéder à l'inventaire des reliques et reliquaires enlevées de l'église et de la sacristie de Grandmont et transportées, sans grandes précautions, au palais épiscopal. On adjoignit comme secrétaire à cet ecclésiastique le studieux abbé Legros, alors vicaire de la collégiale de Saint-Martial. Voici en quels termes s'exprime le procès-verbal dressé par ces ecclésiastiques au sujet de la châsse dont nous venons de parler :

« Plus, nous avons trouvé, aussi sur le plancher, devant la croisée de ladite chambre, une grande châsse en bois, en dos d'âne, couverte de cuivre doré et émaillé, *extrêmement* ornée et enrichie de pierres précieuses, de cristaux, etc., dont il manque pourtant plusieurs. »

(1) Publié par M. Aug. Du Boys dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. VI, p. 5, et reproduit par l'abbé Texier dans son *Dictionnaire d'orfèvrerie*, article Grandmont.

(2) *Quas inter multum supereminet prima capsula, singulari artificio concinnata, in qua requiescit corpus Sancti Stephani, fundatoris. Hæc media est inter capsulas, non secus, — ac inferius tabernaculum inter alias.* Le P. de Saint-Amable dit : « Il y a... sur le grand autel, le corps de saint Etienne... *au milieu de saint Machaire, martyr de la Légion Thébéenne, qui est du côté de l'Épître et un des corps des onze mille vierges ap- portés là de Cologne. Les autres quatre des mêmes vierges, sont décem- ment rangés sur l'autel dans leurs châsses.* » (*Hist. de Saint Martial*, t. II, p. 19).

(3) Inventaire de M. de Lépine et procès-verbal de distribution des reliques.

Détail à noter : ni cet inventaire ni le procès-verbal de distribution des reliques, dressé au mois d'août suivant, ne font mention des figures qui décoraient cette châsse et que signalent, après Pardoux de La Gardè, les auteurs de l'inventaire de 1666.

Cette magnifique fierte fut donnée à l'église de Razès ; mais le curé en prit-il livraison et fut-elle réellement transportée dans la localité à laquelle elle avait été destinée ? On n'a pu l'établir. De ce transport, de sa réception, de sa présence, durant quelques mois au moins, dans l'église de Razès, nous n'avons, pour notre part, réussi à découvrir aucune trace. Les curés qui ont successivement desservi cette paroisse depuis vingt ans n'en ont jamais entendu parler et n'ont pu recueillir aucune tradition, noter aucun souvenir ayant trait à ce morceau capital du trésor de Grandmont.

Un article des plus acerbes, publié dans le numéro des *Nouvelles ecclésiastiques* du 14 août 1789, accusa M^{sr} d'Argentré d'avoir emporté à Paris, en se rendant aux États Généraux, une châsse provenant de Grandmont, « enrichie de pierreries et valant 40,000 livres ». Cette accusation fut reproduite un peu plus tard par le rédacteur des *Annales patriotiques et littéraires* (5 décembre 1790) ; celui-ci affirmait que la châsse en question était en argent et que c'était celle-là même où reposaient les ossements de saint Etienne de Muret. — Mais il n'existait aucune grande châsse d'argent dans le trésor de l'abbaye au moment de la suppression de l'ordre, et on constate la présence de la châsse de Saint Etienne dans une salle du palais épiscopal de Limoges aux mois de mai et d'août 1790, c'est-à-dire un an après l'apparition de l'article des *Nouvelles* (1).

Le curé de Saint-Sylvestre répondit par un démenti formel à l'article des *Annales*. On sait que le savant abbé Texier, peu favorable cependant à M^{sr} d'Argentré, a réduit à néant l'accusation portée contre ce prélat, accusation qui du reste ne supporte pas un instant l'examen.

Mais le doute n'en subsiste pas moins sur la question que nous posons plus haut. La châsse de Saint Etienne a-t-elle été réellement transportée à Razès, où elle aurait été détruite au cours de la période révolutionnaire ? A cette interrogation, personne jusqu'ici n'a répondu. Le procès-verbal de distribution des reliques est le dernier document qui mentionne l'existence de cette fierte ; à partir

(1) Voir notre livre sur la *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*, pages 613 à 619.

du 6 août 1790, elle est perdue pour nous et nul ne connaît le sort de la pièce la plus importante du trésor de Grandmont.

VIII

« A costé dextre (1), continue l'auteur des *Antiquités de Grandmont*, sur ledit autel, est une aultre chasse de cuyvre doré esmailhé, bien ouvrée, toute garnye de petite pierrerie, dans laquelle repose le corps de Saint Machaire... (2) Par dessous sont aultres deux chasses, ou reposent le corps de deux vierges martires, du nombre de celles que souffrirent pour la foy de Jesus Christ, a Coloigne Agrippine, sur le Rinh. »

Levesque à son tour ne fournit aucune note intéressante sur ces trois chasses ; il indique toutefois que les reliques de sainte Panafrete, compagne de sainte Ursule, renfermées dans l'une d'elles, proviennent, non des libéralités faites aux quatre envoyés de 1181, mais d'un don de Thibaut de Champagne, en 1269.

L'*Inventaire de 1666*, parlant de la chasse de Saint Macaire, énonce qu'elle est « de mêmes matière et figure » que celle de Saint Etienne, mais « plus petite, enrichie de quantité de grosses pierres et sans personnages ». Retenons ce détail qui est assez caractéristique et dont il est facile de constater l'exactitude, car cette chasse n'est autre que celle conservée aujourd'hui dans l'église d'Ambazac. Ce coffret, au procès-verbal de distribution des reliques, est ainsi décrit : « une chasse de moyenne grandeur, en bois et en dos d'âne, couverte de lames de cuivre doré et émaillé, avec quelques figures et autres ornemens, des cristaux et autres pierreries, dont plusieurs manquent. » A l'inventaire qui précède la distribution, il est dit que la pièce a « environ deux pieds de long » (ce qui correspond, à peu de chose près, à la longueur de la fierte d'Ambazac : 0^m,73), et qu'elle ferme par une porte placée à l'une des extrémités.

L'énonciation « avec quelques figures » est justifiée par les anges

(1) Juxta primam, in cornu epistolæ (*Annales*).

(2) Cette chasse avait été d'abord, paraît-il, destinée à l'église de Compeignac; mais le curé Gay Vernon — le futur évêque constitutionnel de la Haute-Vienne — la trouva trop rouillée et refusa de faire la dépense du nettoyage dont elle avait besoin.

émaillés à tête de cuivre rapportée qu'on y observe ; mais ces anges ne jouent qu'un rôle accessoire dans la décoration de la pièce, sur laquelle il n'existe, comme l'indique l'inventaire de 1666, aucune statuette, aucun personnage apparent, aucune représentation de scène pieuse.

La troisième et la quatrième châsses étaient placées au dessous de celle de Saint Macaire. L'une, renfermant le corps de Sainte Panafrette et d'autres reliques, était la plus rapprochée du tabernacle ; elle en avait été autrefois la plus éloignée ; elle représentait « au devant, l'image de la Vierge et de trois autres saintes avec des couronnes à leurs mains, et par dessus un *Sauveur* et six autres figures aux côtés ; par derrière », au haut, « neuf vierges tenant chacune un lis à la main. » Au bas « était dépeint leur martyr ».

Cet intéressant morceau avait été laissé, avec la châsse dont nous parlerons en dernier lieu, dans la petite chapelle réservée pour le service du culte à Grandmont. Un de ces deux coffrets fut transféré, le 13 août 1791, dans l'église paroissiale de Saint Sylvestre. Le procès-verbal de translation décrit ces deux châsses « de cuivre jaune émaillé, ornées tout autour de figures debout en gravure, dont les têtes seules sont saillantes, et, par le haut, sont aux extrémités de chaque châsse deux petites boules de cuivre ; au milieu d'une (*sic*) petite pierre plate de cristal, et de quatre œils intermédiaires de même matière, le tout enchâssé sur une bande de cuivre terminant la hauteur des châsses, dont une de ces bandes est à jour et l'autre bande est unie... Ces deux châsses, du reste, ne diffèrent en rien, étant de même grandeur dans tous les sens, savoir de la longueur de 23 pouces, de la hauteur de 18 et de la largeur de 9 et demi (1).

L'autre châsse fut, à son tour, transportée peu après à Saint-Sylvestre et déposée dans l'église.

Ce que devinrent ces deux précieux objets, le registre des délibérations du conseil municipal de cette commune va nous l'apprendre.

Le 20 vendémiaire an III (14 octobre 1794), sur la réquisition de l'agent national, réclamant du métal pour une chaudière, le conseil décide que « tout le cuivre qui se trouve dans la cy-devant eglise sera incessamment et de suite renvoyé par un expret à Limoges et par la vois de deux commissaires nommés a cet effet,

(1) Registre des baptêmes de Saint-Sylvestre ; ce procès-verbal a été inséré en entier, p. 621 et suiv., dans notre ouvrage sur la *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*.

qui feront transporter ledit cuivre chez un ouvrier travaillant sur le cuivre, pour de suite faire faire laditte chaudière pour la cuitte des eaux ».

On se transporte aussitôt à l'église, où l'on trouve « deux châsses en bois et revêtues de cuivre, provenant de la cy devant abbaye de Grandmont, une autre petite châsse, aussi en cuivre, une lampe, un bénitier, deux encensoirs et leurs navettes, cinq chandeliers... le tout pesant un quintal ». Ces objets sont remis aux commissaires et expédiés à Limoges (1).

Déjà d'autre métal avait été fourni par les localités voisines pour les chaudières des ateliers de salpêtre. C'est ainsi qu'au 21

(1) Registre des délibérations, à la mairie de Saint-Sylvestre, fol. 54. Nous devons communication de cet extrait à l'obligeance de M. le curé Laruc.

La Révolution a fait disparaître une quantité incroyable d'orfèvrerie. Quelques documents nous ont conservé l'énumération d'une partie des objets officiellement détruits à cette époque; mais qui saura jamais combien d'œuvres d'art intéressantes à divers titres ont été volées, brisées, anéanties en dehors de l'action de l'autorité?

L'état suivant d'un envoi fait à Paris par la Monnaie de Limoges, le 24 floréal an II, pourra donner une faible idée de ce qui fut alors enlevé au pays :

43 calices avec leurs patènes.....	poids : 109	marcs	5	onces.
25 soleils	—	45	—	6 —
4 burettes avec 1 bassin.....	—	4	—	2 —
30 custodes	—	45	—	2 —
29 porte-Dieu	—	5	—	1 —
3 croix d'argent.....	—	7	—	3 —
1 croix processionnelle avec son bâton couvert d'argent et 1 Christ.....	—	17	—	» —
2 lampes et 1 encensoir.....	—	11	—	6 —
1 autre lampe vieille.....	—	4	—	4 —
2 coupes.....	—	12	—	3 —
2 têtes.....	—	7	—	3 —
1 buste.....	—	17	—	3 —
2 manches de couteau, 1 cachet et boucles pour une bride.....	—	2	—	4 —
6 couverts d'argent avec 2 pièces monnoyées.	—	4	—	4 — 4gr.
Plusieurs morceaux détachés d'argenterie pliés dans un linge.....	—	9	—	4 —
TOTAL.....		303 m.	7 o.	4gr.

Le même envoi comprend 26 marcs 5 onces de galons provenant d'ornements d'église. (Archives départementales de la Haute-Vienne, série L, 360.)

nivôse an III, il est parlé d'une chaudière pour l'atelier de Laurière, du poids de 147 livres et demie, et d'une autre pour celui de Saint-Pardoux, pesant 145 livres et demie (1).

Du même côté que la châsse de Sainte-Panafrète et à peu près à la même hauteur, mais plus éloignée du tabernacle, la quatrième châsse présentait « au devant, une image de la Vierge, avec le Petit Jésus entre ses bras et par dessus un Sauveur ; au côté les figures de quelques vierges, d'un archevêque et d'un abbé, avec ces mots écrits parmi : *Hi duo viri dederunt has duas virgines ecclesie Grandimontis : Givaldus, abbas Sibergie. — Sancta Albina, virgo et martyr ; Sancta Essencia, virgo et martyr. — Philippus, archiepiscopus Coloniensis.* » Par derrière était « démontré le martyr de ces deux vierges ». (*Inventaire de 1666*). Nous avons déjà dit que cette châsse avait autrefois occupé la place de la précédente. C'est entre 1639 et 1666 qu'elle fut mise à l'endroit où l'on constate sa présence à cette dernière date (2).

Veut-on savoir comment cette pièce, si digne pourtant d'appeler l'attention d'un érudit comme Legros, est désignée à l'inventaire des reliques de 1790. Qu'on lise ces trois lignes (n° 27) qui s'appliquent sûrement à elle :

« Une petite châsse ou coffre, convertie en dos d'âne, de bois, chargée de plaques de cuivre doré, sans aucuns ornemens saillans, ni pierreries, d'environ deux pieds de longueur, ouvrant par un bout à deux clefs et deux serrures ; mais les clefs sont perdues. »

Il est vrai qu'au procès-verbal de distribution (n° 67), nous trouvons quelque chose de plus explicite. Notre fierte est ainsi décrite :

« Une châsse de bois, convertie de lames de cuivre doré et émaillé, ayant environ vingt-trois pouces de long sur neuf pouces de large et dix-huit de hauteur, fermant à clef. Sur la face antérieure de laquelle, ornée de quelques figures, on lit ce qui suit en caractères gothiques : *Hi duo viri dederunt has duas virgines ecclesie Grandimontis : Girardus, abbas Sibergie. S. Albina, virgo et martyr. S. Essencia, virgo et martyr. Philippus, archiepiscopus Coloniensis.* — La face postérieure présente six tableaux, dont les sujets sont pris dans la légende de sainte Ursule : le tout est travaillé dans le plus mauvais goût gothique. » (3).

(1) Arch. Haute-Vienne, L. 58.

(2) Ce transfert est constaté par l'*Inventaire de 1666*.

(3) Il serait difficile de reconnaître dans cette châsse celle mentionnée ci-dessus sous le n° 27 de l'*inventaire* dressé par les mêmes, si l'identité des deux coffrets n'était affirmée par le procès-verbal.

Cette inscription et le décor de cette châsse ont été allégués, comme une preuve ou tout ou moins un indice de l'origine rhénane de l'objet. Bien qu'il soit difficile de trouver rien dans les indications ci-dessus qui justifie une allégation semblable, on doit regretter que ce coffret soit perdu; son examen eût offert un réel intérêt pour l'étude de la question, si controversée, de l'influence rhénane sur l'art limousin.

Donnée à l'église de Saint-Priest-Palus (Creuse), elle ne se retrouva pas après la Révolution. Elle avait été, dit-on, enfouie dans le cimetière. Quelques recherches, tentées par l'abbé Texier, alors curé d'Auriat, n'amènèrent aucun résultat.

IX

La décoration du rétable de Grandmont était symétrique : du côté de l'Évangile comme du côté de l'Épître, trois châsses étaient disposées en triangle. Les deux d'en bas se trouvaient placées à peu près à la même hauteur; la troisième se détachait du rétable au-dessus d'elles, mais elle était moins élevée que celle où reposaient les ossements de saint Etienne.

La châsse qui faisait face, du côté de l'Évangile, à celle de saint Macaire, renfermait les restes des vierges données aux religieux, en 1181, par divers habitants de Cologne, à la prière d'Hermann, doyen de l'église des Saints-Apôtres. Pardoux de La Garde n'en a laissé aucune description, et Levesque l'omet absolument (1). Mais l'inventaire de 1666 nous fournit sur elle des indications aussi précises qu'intéressantes; voici le paragraphe que le rédacteur du document lui a consacré :

« Une autre châsse de cuivre doré, émaillé par dessus, et qui est de bois par dedans, où est par devant un Sauveur au milieu des quatre figures des apôtres, où sont leurs noms, savoir : saint Mathias, saint Jude, saint Jacques et saint Philippe (2), et au-dessous six autres figures d'apôtres avec leurs noms, qui sont : saint Thomas, saint Jacques (*sic*), saint André, saint Jean, saint Simon,

(1) Il passe de la quatrième châsse à la sixième. Les quelques lignes qui avaient trait à la cinquième ont été sautées à la mise en pages, car les mots *infra ipsam*, dans le passage relatif à la châsse de sainte Essence, se rapportent évidemment à la châsse omise.

(2) Le saint Jacques de M. Astaix, le saint Mathieu du Louvre, etc., peuvent provenir de cette châsse.

saint Barthélemy, et, sur la porte, saint Pierre. Par derrière, il se trouve aussi quelques autres figures. Elle est du côté de l'évangile, la plus haute joignant celle de saint Etienne, à l'opposite de celle de saint Macaire. »

Ce coffret est la fierte de « deux pieds quatre pouces environ, en bois, couvert de lames de cuivre, sans ornemens ni pierreries » de l'inventaire de Legros, comme il résulte d'une mention de cet inventaire même, où cet objet figure sous le n° 31. On ne la trouve pas portée au procès-verbal de distribution des reliques, où nous avons d'abord cru le reconnaître dans ces énonciations du n° 60 : « Une châsse de bois, de moyenne grandeur, couverte de lames de cuivre doré et émaillé », donnée à l'église de Bessines. Mais cette identification n'est pas admissible. La châsse en question, la plus grande, semble-t-il, de toutes les fiertes de Grandmont après celle de saint Etienne — elle avait quelques pouces de plus que la châsse de saint Macaire — ne fut pas comprise dans la distribution faite aux paroisses. Elle était sans doute en trop mauvais état. L'abbé Legros, dans une note qui accompagne la copie d'un article des *Nouvelles ecclésiastiques* où l'évêque de Limoges était accusé d'avoir emporté à Paris une châsse couverte de pierreries et d'une valeur de 40,000 livres, provenant du trésor de Grandmont, déclare qu'une des grandes châsses avait été, en effet, mise de côté et qu'elle ne figure pas à son procès-verbal ; mais il ajoute que cette pièce, ornée seulement de cabochois de cristal et de pierres communes, se trouva au nombre des objets vendus comme vieux cuivre au fondeur Coutaud. Voilà donc un coffret encore dont nous connaissons la destinée.

Des deux châsses placées au-dessous de cette fierte, l'une — celle qui était le plus loin du tabernacle — renfermait des ossements de sainte Essence et de plusieurs autres vierges de Cologne. Au devant, on voyait « l'image de la Vierge, tenant un lis de la main » droite, et de l'autre le petit Jésus, et à ses côtés six images. Par » dessus, un Sauveur avec six autres figures à ses côtés ». La face postérieure représentait « le martyre de quelques vierges, et plus » haut quelques évêques ou abbés et trois vierges d'un côté, avec » des couronnes sur la tête ».

Cette châsse qui offrait, comme on le voit, de grands rapports avec celle de sainte Albine et de sainte Essence, est ainsi décrite par Sicelier et Legros sous le n° 28 de leur inventaire (1) : « Châsse en dos d'âne, en bois, couverte de lames de cuivre doré et émaillé, sans

(1) *Mém. manuscrit*, p. 461.

ornemens, ouvrant par un bout ». Encore une description banale, et ici, comme plus haut, pas un mot des personnages qui décoraient ce coffret. Il y en avait cependant, comme l'atteste le procès-verbal de distribution des reliques (n° 23) :

« Avons mis le tout dans une petite châsse en bois, couverte de lames de cuivre doré émaillé, sans ornemens, mais où sont gravées quelques figures dont les têtes sont saillantes, et dans le goût gothique, fermant à clef par un bout et mentionnée en notre dit inventaire au n° 28 ».

Donné à l'église de Thouron, ce coffret ne s'est pas retrouvé. Pour cette châsse encore toutes nos recherches ont été vaines.

Sur la septième et dernière des châsses qui formaient la décoration du maître autel, (la plus voisine du tabernacle, du côté de l'Évangile), on voyait « au devant une figure de la Vierge tenant à la main droite un lis et le petit Jésus en l'autre, et à ses côtés six vierges; par dessus, l'image du Sauveur et trois images à chacun de ses côtés ». Par derrière était « dépeint le martyr de ces saintes vierges, dont il y en a douze en haut qui tiennent à la main un lis. Et vers le milieu sont écrits ces mots : *Hic requiescit corpus cujusdam virginis et martyris, quam dedit ecclesie Grandimontis abbatissa monasterii Virginum Coloniae* ».

Cette châsse fut une de celles que M^{re} d'Argentré laissa à Grandmont. On a vu plus haut, par un extrait du procès-verbal de translation de ces deux précieux objets à Saint-Sylvestre, que les personnages de l'ornementation étaient simplement gravés, mais avec des têtes en relief et que les toits des deux châsses étaient ornés de crêtes, l'une pleine, l'autre ajourée, relevées de cabochons de cristal et terminées par deux boules rappelant le couronnement de la fierte figurée à la miniature du manuscrit du Séminaire. C'est la châsse dont nous venons de parler en dernier lieu qui paraît avoir été transférée le 13 août 1791 dans l'église de Saint-Sylvestre, où la seconde des fiertes laissées dans la chapelle de Grandmont la rejoignit bientôt. Nous avons dit que l'une et l'autre avaient été, trois ans plus tard, livrées à l'agent national pour être fondues.

Derrière l'autel majeur se trouvait, dans l'ancienne église, l'autel de Prime, où l'on voyait, au dire de Pardoux de La Garde « une fort belle grand croix de cuyvre doré esmailhé » avec « du boys de la vraye croix, et plusieurs reliques de saintz..... en ung tableau de cuyvre doré, esmailhé, au bas d'ycelle; laquelle, ajoute-il, parlant sans doute de la croix, est tout garnye de pierrerie, et au

nombril du crucifix est un escarboucle, lequel n'a point de lustre, ayant esté offusqué ».

Les reliques et reliquaires qui étaient déposés, à la fin du xv^e siècle, tant sur cet autel et son rétable que dans un placard pratiqué au fond du chœur, et dans une armoire « s'ouvrant dedans ung mur, a costé du grand autel » (1), et où l'on renfermait aussi les vases sacrés, furent transportés, vraisemblablement au cours du xvii^e siècle, dans des armoires pratiquées dans l'épaisseur de la muraille, derrière l'autel majeur. Cet aménagement paraît avoir été fait lors des travaux de consolidation exécutés dans le chœur sous l'administration de l'abbé Barny. Tout le fond de l'église fut alors transformé en sacristie.

En 1666, on donnait spécialement le nom de *Trésor* aux armoires dont nous venons de parler. Le Trésor, dans la nouvelle église, fut placé au fond de l'aile gauche.

Mais, avant 1643, une partie du trésor était dans l'église même, et quelques-unes de ses pièces les plus intéressantes et les plus précieuses ornaient l'autel de Prime, qui faisait corps, semble-t-il, avec le rétable du maître-autel.

X

Telle était l'œuvre magistrale que l'abbé général de La Maison-Rouge relégua, entre 1750 et 1760, dans une chapelle de gauche de la nouvelle église.

Devenu maître de l'abbaye, M^{re} d'Argentré vendit ou laissa vendre par le séquestre, au sieur Coutaud, fondateur à Limoges, comme vieux cuivre, le revêtement tout entier du rétable, une des châsses faisant partie de sa décoration, plusieurs grandes croix et d'autres objets ; en tout, plus de *quarante* quintaux de métal dont on avait arraché à coups de marteau les incrustations d'émail (2).

Pour nous représenter l'autel de Grandmont dans son véritable jour, il faut nous reporter à cinq ou six siècles en arrière. Au-dessus

(1) *Inventaire de 1496.*

(2) Note de l'abbé Legros, reproduite par les éditeurs du *Limousin historique*, t. 1. — Voir aussi l'*Essai historique et descriptif sur les émailleurs et les argentiers de Limoges*, par l'abbé TEXIER, avertissement et p. 73, 94 et 267.

du magnifique rétable dont nous venons de donner une description, hélas ! bien incomplète ; sous la coupole où étincellent les « grands platines » de cuivre doré aux armoiries des rois d'Angleterre, est tendu le dais blanc « de fin lin, grand et large à merveille » dont parle avec admiration le compilateur des *Antiquités*. Au fond de l'église se presse une foule recueillie ; aux premiers rangs, on reconnaît quelques-uns des grands seigneurs amis du monastère, revêtus de riches accoutrements. Dans les deux cents stalles du chœur des convers sont assis deux cents frères lais, de ces *frères barbus* si fort maltraités par quelques satiriques du moyen-âge. Les deux cents stalles du chœur des religieux « faictes a la mode antique » et disposées sur double rang, à droite et à gauche de l'autel, sont occupées par autant de correcteurs et de simples moines, appelés de toutes les maisons de l'observance pour la tenue d'un chapitre général. D'autres remplissent les intervalles qui séparent les grands tombeaux de cuivre émaillé, de marbre, de granit, placés au devant de l'autel et relevés de terre. Au milieu, se tient le prieur général (1), revêtu des insignes de sa charge, son bâton en main, et entouré des dignitaires de l'ordre. — Et maintenant, au-dessus de toutes ces têtes que courbe un même sentiment de foi, évoquez les beautés sévères de l'architecture de la noble basilique, relevez les murs, dressez les colonnes, arrondissez les voûtes. Rendez aux cloches leur voix. Allumez les cierges, faites monter vers la coupole la fumée odorante des encensoirs, et à travers les nuages de cette fumée que traversent les rayons du soleil, tamisés par les couleurs profondes des vingt-deux verrières des hautes baies, contemplez cet autel, surgissant de l'ombre auguste du sanctuaire, ruisselant de lumière, étincelant d'or, d'émaux, de pierreries, étalant aux yeux des fidèles la majesté de Dieu, toute la Cour céleste, la drame de la Passion, les scènes de la vie de saint Etienne de Muret, tendant enfin au devant des cœurs et des lèvres ses sept grandes châsses toutes remplies de corps saints..... C'est dans ce cadre solennel et grandiose qu'il faut replacer le rétable de l'église de Grandmont pour se rendre compte de l'effet immense, de la saisissante impression que devait produire la vue de cet admirable morceau.

De l'autel et de toute sa décoration, il ne subsiste que quelques fragments : la fierte de saint Macaire, aujourd'hui consacrée aux reliques de saint Etienne de Muret et conservée dans l'église

(1) En 1317 seulement le supérieur général de l'ordre prit le titre d'abbé. La dénomination de *prieur* fut donnée alors à tous les supérieurs locaux qui avaient porté jusqu'alors celle de *correcteurs*.

d'Ambazac, — deux tableaux émaillés : l'*Adoration des Mages* et une scène de la vie de saint Etienne, acquis depuis longtemps par le Musée de Cluny ; il faut y ajouter, peut-être, quelques panneaux à personnages provenant soit du devant de la table de l'autel, soit de la châsse vendue au fondeur Coutaud, et recueillis au Musée du Louvre et dans deux ou trois collections particulières.

XI

On ne connaît pas moins de treize inventaires ou récollements d'inventaires du trésor de Grandmont. Ils portent les dates de 1496, 1515, 1566, 1567, 1575, 1598, 1611, 1621, 1639, 1666, 1771, 1787, 1790. On trouve de plus mention de celui de 1472 et d'un *Catalogue des reliques* dressé sous l'administration de l'abbé général Rigaud de Lavaur (1603-1631). — Ce pourrait être l'inventaire de 1621. — De l'inventaire de 1598 on ne possède que les premières lignes de la « description » des reliques et un état des ornements de la sacristie.

Celui de 1567 a été publié par M. l'abbé Texier, dans son *Essai historique et descriptif sur les émailleurs et les argentiers de Limoges*. (Poitiers, Dupré, 1843, in-8°, p. 267). — Celui de 1666, imprimé une première fois par M. Auguste Du Boys, dans le *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, t. VI, p. 5, a été inséré par M. Texier dans son *Dictionnaire d'orfèvrerie, de ciselure et de gravure chrétiennes* (Paris, Migne, 1856, in-8°, col. 825). — L'inventaire auquel procéda M. de Lépine en 1774, donné dans le *Limousin historique* (Limoges, Ardillier, 1837, in-8°, t. I, p. 161), par M. Leymaric, a été une seconde fois publié par nous dans notre ouvrage sur la *Destruction de l'ordre et de l'abbaye de Grandmont*. (Paris, Champion, et Limoges, Ducourtieux, 1877, in-8°, p. 933). — M. Texier a édité l'inventaire dressé, du 4 au 10 mai 1790, par l'abbé Sicelier, assisté de l'abbé Legros. Il a de plus reproduit dans plusieurs de ses ouvrages, dans son *Dictionnaire* notamment, les principaux articles du procès-verbal de la distribution des reliques à laquelle il fut procédé par ces derniers, le 6 août de la même année. On trouve une partie de ce document dans le petit livre de M. Maurice Ardant sur les *Ostensions*. — (Limoges, Barbou frères, 1848, p. 69).

Les deux inventaires des 15 et 16 février 1496 et 29 mars 1515(1), que nous donnons ci-après, ont souvent été cités par extraits, mais ils n'ont jamais été publiés *in extenso*. Ce sont les deux plus anciens documents qu'on possède sur le trésor de Grandmont. Ils appartiennent, comme les originaux ou copies de ceux des 7 octobre 1567, 3 août 1575, 23 août 1598, 24 janvier 1611, 29 avril 1639, — 20 au 29 avril 1771, avec récollement de 1787, — 4 et 10 mai 1790, et le procès-verbal de distribution du 6 août de la même année, à un amateur fort connu de Limoges, M. Nivet Fontaubert, qui a bien voulu nous autoriser à en prendre copie et à qui nous tenons à exprimer tous nos remerciements pour nous et pour nos lecteurs.

C'est à tort qu'on a dénommé le premier de ces inventaires : *Inventaire de 1495*. Il faut en rectifier la date, qui est énoncée en ancien style, l'année commençant alors au 25 mars dans nos pays : il a été fait en réalité en 1496. Au surplus le cardinal de Saint-Malo n'était pas encore abbé général de Grandmont en février 1495, son prédécesseur n'étant mort qu'au mois de décembre suivant.

L'inventaire de 1515 est à peu de chose près la reproduction de celui de 1496 ; nous avons tenu cependant à le donner intégralement ; il n'y a guère d'articles correspondants qui soient conçus absolument dans les mêmes termes. Parfois on ne trouve en 1515 qu'un seul mot de plus ; mais ce mot ajoute un trait à la physionomie de l'objet, accuse un détail, note une différence. Or, en semblable matière, la moindre variante peut offrir de l'intérêt et avoir son prix.

Inventaire de 1496.

INVENTOIRE FAIT PAR MONS^r (*sic*) M^{cs} LOYS PINELLE, DOCTEUR EN THEOLOGIE, ET JEHAN BORDIN, VICAIRE DE TRES REVEREND PERE EN DIEU MONS^r LE CARDINAL DE SAINT-MALO (2), ABBÉ COMMENDATAIRE

(1) Nous ne saurions dire s'il faut dater cet inventaire du 29 mars 1515 ou du 29 mars 1516. Pâques, en 1515, tombe le 8 avril. Grandmont était en Marche et il est possible que dans la Marche, à cette époque, on changeât la date à Pâques seulement et non au 25 mars, comme en Limousin.

(2) Guillaume Allemand, évêque de Cahors, dixième abbé général (on a vu qu'avant 1317, le supérieur général de l'ordre portait seulement le titre de prieur), était mort le 22 décembre 1495. Son successeur fut Guillaume Briçonnet, cardinal du titre de Sainte Potentielle en l'église de Sainte-Marie-Majeure et alors évêque de Saint-Malo. Il obtint l'abbaye dans les premiers jours de l'année 1496. On sait qu'il devint plus tard archevêque de Reims.

DE L'ABBAYE ET ORDRE DE GRANDMONT, — PRESENS AUD. INVENTOIRE, FRERE PIERRE (1), SOUBS PRIEUR, FRERE LAURENS DU PORT, FRERE DINET DE LESTAN, SECRETAIN, FRERE JEHAN HARDILLER, — DES RELIQUES ET AULTRES CHOSES CY APRES ESCRIPTEES, LE XV^e ET XVI^e FEVRIER, L'AN MIL CCCC IIII^{XX} ET QUINZE (nouveau style : 1496).

1. Premièrement, a este trouvée la custode en façon de coulombe, en laquelle est *Corpus Domini* (2); l'autel paré des chasses et aultres tables et paremens, en la forme et maniere contenue en l'inventoire faict par le prieur de Viaye (3), vicaire general de tres-reverend pere en Dieu, Mons^r l'arcevesque de Lyon (4), jadis abbé et perpetuel administrateur de l'abbaye et ordre dudit Grandmont : excepté que l'ymage d'argent de Nostre-Dame (5) qui souloit estre sur l'autel du cour (*sic*), n'y est plus, mais a esté mise, avec les reliques, souzb clef, pour ce qu'elle fut donmagée sur led. autel.

INVENTOIRE DE RELIQUES ESTANS EN UNE ARMOIRE DEDANS UNG MUR, A COSTÉ DUD. GRAND AUTEL, AVEC LES CALICES (6).

1. Premièrement, une croix qui a trois pieces : l'unne de la vraie croix, l'autre de saint Andry, la tierce de saint Pierre, en laquelle croix y a trois tournelles au hault (7). *Ver.*

2. *Item*, une aultre croix [plus grande] (8) en facon d'ung tableau fermé, auquel y a une grande piece de vraie croix, fermée d'unne

(1) Un blanc.

(2) N° 1 de l'inventaire suivant. Cette colombe fut changée, en 1625, pour un calice et un soleil d'argent doré.

(3) Viaye, prieuré conventuel de l'ordre, commune de Saint-Vincent (Haute-Loire). M. Charles Rocher, avocat au Puy, a écrit une intéressante notice sur cette maison. Il s'agit ici de Jean de Cayrol, prieur de Viaye, vicaire général de l'abbé; Jean de Cayrol convoqua le chapitre de 1473 et fit procéder à l'inventaire de 1472, dont le texte n'a pas été conservé.

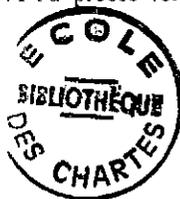
(4) Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, abbé de Grandmont de 1471 à 1476.

(5) Probablement le n° 15 ci-après.

(6) Nous avons mis en italiques toutes les annotations ou additions postérieures à l'inventaire ou d'une écriture autre que celle du document. Ces annotations paraissent se rapporter à un récolement.

(7) N° 2 de l'inventaire suivant, 9 de celui de 1666. Donné en 1790 à Saint-Pierre-du-Queyroix de Limoges (n° 14 du procès-verbal). N'existe plus.

(8) Ces deux mots ont été biffés.



pièce plate d'argent, ou y a un croucefiz d'argent, et le tout ferme à deux portes d'argent (1) *Ver. En l'armoire. A revoir.*

3. *Item*, une belle grande croix double, garnie de plusieurs pierres et perles, en laquelle a un pié bel et riche, garny parrellement de plusieurs pierres, lequel pié sert aulcunne fois a la croix de l'article precedent (2).

4. *Item*, une aultre grande croix d'argent doré, dont le pié est esmaillé, qui porte sur quatre Lyons, — en laquelle croix y a quatre boullons en maniere de flambes perces, Nostre Dame et saint Jehan de costé et d'autre; au pié de lad. croix y a trois petis pillez dommagés et trois feullures rompues et perdues (3). *Ver.*

5. *Item*, une aultre croix large, de cristail, a pié, sur les figures des quatre evangelistes, garny led. pié de deux manieres d'entaillures et d'autres perles et pierres; de costé est (*sic*) d'aultre, Nostre-Dame et saint Jehan (4). *Ver.*

6. *Item*, une aultre croix asses grande et de grand ouvrage, double, garnie de plusieurs perles et pierres, toute d'argent doré, en laquelle, au dessus du fust de la vraie croix, a un croucefiz d'argent; laquelle croix est toute rompue et cassée a l'occasion du bois de dedans, lequel est tout pourry (5). *V. Lad. croys a este abillié par Mons^r.*

7. *Item*, une aultre croix double, ou y a au hault un croucefiz d'argent doré, et, au milieu, du fust de la vraie croix garnie de grosses [et menues parles devant et derriere] (6) *pierres devant et derriere* (7). *Ver.*

(1) N° 3 de l'inventaire de 1515; 8 de celui de 1666. La relique est à la cathédrale de Limoges; mais le reliquaire a disparu soit avant, soit pendant la Révolution.

(2) N° 4 du même. Il ne restait plus que le pied en 1666 (n° 20). La croix avait été emportée par les gens de Saint-Germain-Beaupré.

(3) N° 5 dudit. Cette pièce a quelques rapports avec le n° 17 de l'inventaire de 1666; mais est indiquée comme perdue à cet inventaire (n° 19). Enlevée sans doute par Saint-Germain-Beaupré.

(4) N° 6 dudit; 16 de celui de 1666. On l'attribuait à saint Eloi. Elle fut donnée à l'église de Saint-Yrieix, où elle ne se retrouve plus.

(5) N° 7 de l'inventaire de 1515; 11 de l'inventaire de 1666. Il s'agit probablement de la croix donnée en 1790 à M. Sicliet (n° 441 du procès-verbal).

(6) Ces mots ont été biffés et les suivants ajoutés de la main de l'annotateur.

(7) N° 8 de l'inventaire de 1515, n° 12 de 1666. Donnée en 1790 à l'église de Gorre (art. 98 du procès-verbal de distribution), qui la possède encore. Voir sur ce précieux objet une notice de M. de Lasteyrie, dans le Bulletin du Comité des Travaux historiques, année 1884, *Archéologie*, p. 487.

8. *Item*, une aultre grand-croix de cristail, au milieu de laquelle y a du fust de la vraie croix (1). *Ver.*

9. *Item*, cinq aultres petites croix doubles, couvertes d'argent et garnies de pierres, desquelles croys y en a quatre rompues (2). *V.*

10. *Item*, y a trois piés de cuivre doré, servans es croix dessusd., en l'ung desquelz y a trois serpens et trois angelotz, en l'autre trois serpens, et en l'autre deux serpens, et en deux, deux canoles d'argent et un (?) pomeau (3). *Ver.*

11. *Item*, ung pomeau d'une croys, qui est de cuivre dauré (4). *V. Non reperitur.*

12. *Item*, huit chefs : l'ung desquelz est de Mons^r saint Estienne, patron, et les sept aultres des XI^m Vierges, tous enchassés en argent (5). *Ver.*

13. *Item*, le bras Mons^r saint Felicien, d'argent, duquel la bordure, qui est d'argent doré, taillée, est rompue et séparée, et a ung anel au doit du milieu (6). *Ver.*

14. *Item*, ung aultre bras de saint Estienne, d'argent doré, garny de plusieurs pierres, et a ung anel au doy du milieu (7). *Ver.*

15. *Item*, une petite ymage de Nostre Dame, tenant ung petit Dieu, le tout d'argent doré : au dos duquel Dieu y a des reliques ; et euvre par derriere entre les deux espauls (8). *Ver.*

(1) N^o 9 de l'inventaire de 1515, n^o 18 de 1666.

(2) N^o 10 de 1515 ; il en reste deux en 1666 (n^{os} 13 et 14). On voit, par l'inventaire de 1666, que, trois ans auparavant, quelques débris des trois autres croix avaient été vendus par le sacristain.

(3) Un mot illisible. N^o 11 de 1515.

(4) N^o 12 du même.

(5) N^o 13. Le chef de saint Etienne figure au n^o 21 de 1666. Il fut donné en 1790 (art. 1 du procès-verbal) à l'église de Saint-Sylvestre qui le possède encore. Le magnifique support émaillé qui le complétait a disparu. Les autres bustes n'existaient plus, ou du moins étaient en morceaux en 1666. Voir la note à la fin de l'inventaire de 1515.

(6) N^o 14 de l'inventaire de 1515 ; n^o 23 de 1666. Donné, en 1790, à l'église des Billanges, qui le possède encore. (Art. 8 du procès-verbal de distribution).

(7) N^o 15 dudit ; n^o 22 de 1666. Donné en 1790 à l'église de Saint-Léger-la-Montagne (art. 4 du procès-verbal). L'inventaire de 1666 ajoute, sous le n^o 24, le Bras reliquaire donné par l'abbé Georges Barny, et qui est aujourd'hui conservé dans l'église de Mailhac.

(8) N^o 16 de 1515. Cette statuette était perdue lors de l'inventaire de 1666 (n^o 57).

16. *Item*, une aultre petite ymage de Nostre-Dame, assize sur ung pié d'argent, comme en une chaize (1). *Ver.*

17. *Item*, une aultre petite ymage de Nostre Dame sur ung pié d'argent, assize sur une chaize qui est sur ung cristail rond (2). *V.*

18. *Item*, ung cristail long, garni d'argent et deux esmaulx aux deux boutz, sur quatre petis piez d'argent *fin, en serpens*, et auquel cristail sont des reliques Nostre Dame (3). *V.*

19. *Item*, ung reliquaire d'argent doré a pié rond, auquel y a une dent de Monss^r saint Marcial (4). *V.*

20. *Item*, ung aultre reliquaire de cuivre doré a pié menu, au hault duquel est un cristail, en ung rondt d'argent : *de sepulcro Domini* (5). *Sur le grant auttel. N'y est pas* (6).

21. *Item*, deux petis reliquaires d'argent en facon de burettes, au milieu desquelz y a ung cristail rond, l'ung plus grand que l'autre (7).

LES ABILLEMENS ABBACIAULX.

Item, plus y a la crosse, laquelle est d'argent dauré, et se met en cinq pieces au dedans de son estuy (8). *Ver.*

Item, la mittre de satin blanc figuré, doublée de soye rouge, garnie de plusieurs pierres que semblent perles et aultres pierres de verre, parée de fil d'or, les orfraies, et au bout des deux pendans, a chacun trois boutons de fil d'or (9). *Ver.*

Item, ung esmail de chappe, lequel est d'argent ouveré(?) auquel a

(1) N^o 17 de 1515. Peut être ce reliquaire, porté « perdu » sous le n^o 58 de l'inventaire de 1666, est-il celui désigné sous le n^o 48 en 1790, donné alors à l'église de Montjovis près Limoges, et aujourd'hui conservé à Saint-Michel-des-Lions. Il est à noter que la grande statue d'argent de la Vierge, n^o 26 de l'inventaire de 1666, ne figure pas aux plus anciens inventaires.

(2) N^o 18 de 1515 ; n^o 27 de 1666. Peut-être le phylactère de Saint-Michel.

(3) N^o 49 de 1515. Manque en 1666 (n^o 59). Probablement celui donné à M. Sicelier en 1790. (N^o 46 du procès-verbal).

(4) N^o 20 de 1515 ; n^o 31 de 1666. Même destination.

(5) Quelques caractères illisibles. Peut-être *Sti Stephani* (?)

(6) N^o 21 de 1515. Manque en 1666 (n^o 60).

(7) N^o 22 de 1515 ; l'un, n^o 48 de 1666, donné à Saint-Michel de Laurière (n^o 5) ; l'autre manquant, n^o 61.

(8) N^o 23 de l'inventaire de 1515. Nous renvoyons, pour le détail de la chapelle abbatiale en 1666, au n^o 82 et dernier de cet inventaire.

(9) N^o 24 de 1515.

trois ymages d'argent, l'une de Nostre Dame, les autres deux sont deux abbés d'argent ou esvesques, lesquelz ont chacun une crosse. — *Non reperitur.* — *A esté mis au chief de saint Estienne* (1) *au r... sacrist...*

Item, deux anneaux d'argent pontificaux, garnis de plusieurs pierres, en l'ung desquelz fault une pierre ou deux. — *Il fault savoir ou ils sont* (2).

Item, ungs gands blancs de laine, parés par dessus (3). *Idem; id.*

Item, le parement de ladite crosse, de fine toile d'ortie, garnie de barres rouges et vertes et autres couleurs (4). *Idem, id.*

Item, autre parement pour essayer le visaige (5). *Idem, id.*

Item, plus ung volume d'evangilles couvert d'argent figuré, d'ung costé ung creucefix d'argent et d'autre costé une maicsté (6). *M. Ne sont aud. (?) auel (?)*.

Item, deux ensensiers d'argent, garnis de chesnes et blouques et aneaux d'argent [en l'ung desquelz y a une chayne perdué]. — Le tout garny. — Tout y est (7). *Ver.*

[*Item, neuf calices d'argent doré, tous ronds, garnis de plataines. — Sept calices, deutz garnyz de plataines dorées et deux dorés, lesd. avecques deux plataines non dorées. — Item, deux calices dorés rompuz, avecques une plataine dorée et l'autre plataine fut prestée a ta.....*] (?)

Item, ung autre plus petit calice d'argent, doré par dedans et non pas par dehors, excepté la poimette.

Item, ung autre calice d'argent, fait a la nouvelle facon, seulement doré par dedans; et l'a donné Marsault Maledent, marchant de Limoges : sans patene.

Plus, uny autres calice avec une plataine, le tout doré; et y a escript en ung escuson : Jehan du Mas, non sacré (8).

[*Item, sept calices d'argent dorés, rondz, avec leurs platenes dorées, — et ung petit calice d'argent doré au dedans, auquel n'i a poinct de patene; plus deux patenes d'argent doré* (9). *A esté donné quatre calices au secrestain pour l'ordinaire*].

(1) N° 25 de l'inventaire de 1515.

(2) N° 26 dudit.

(3) N° 27 dudit.

(4) N° 28 dudit.

(5) N° 29 dudit.

(6) N° 30 dudit.

(7) N° 31 dudit.

(8) Tout le paragraphe : inventaire et annotation, a été biffé.

(9) N° 34 de l'inventaire de 1515.

AULTRE RELIQUES TROUVÉES DERRIERE LE CEUR, DEDANS UNES
ARMOIRES.

22. *Item*, une relique (*sic*) d'argent doré, au hault duquel y a une petite croix double; et y a aud. reliquaire *de oleo Beate Katherine virginis*. — *Ver. Au gr. aut.*.... (1).

23. *Item*, une (*sic*) aultre reliquaire, comme il semble, de letton doré, auquel y a une dent de saint Jehan Baptiste, des os saint Pierre et de la vraie croix, des os saint Laurens et des Innocens. Le tout contenu dedans une piece ronde de cristail couvert de ung chapiteau d'argent doré (2). *Ver. Le chapiteau n'y est pas.* — *Au gr. aut.*

24. *Item*, une boette d'yvoire ou est du bandeau Monssr saint Jehan Baptiste (3). *Ver.*

25. *Item*, une aultre reliquaire de saint Sebastien, ou est *de pollice ejus*, a pié d'argent doré, le pié duquel est esmaillé et led. saint d'argent doré, assez petit (4). *Ver.*

26. *Item*, ung aultre reliquaire a pied rondt, en tableau, le tout de letton doré, au dedans duquel y a quatre repositoires de verre, dedans lesquelz y a *de Sancto Martino, de Sancta Albina, de Sancta Essencia, de presepio Domini, de camisia Beate Marie, de Vera Cruce, de corpore Beati Andree, de maxilla Sancti Laurentii, de Sancto Egidio, de Sancta Katherine, de capite Beati Georgii*, comme est inscript a la clature, et dedans l'ung est escript : *de Calvario Domini* (5). *Ver.*

27. *Item*, ung aultre reliquaire a pié quarré d'argent doré, garny de plusieurs et diverses pierres : au hault ung cristail carré et au dessus ung chapiteau a feuillage, et autour dud. cristail quatre tourelles (6). *Ver. Au grant autel.*

28. *Item*, ung aultre petit reliquaire a ung pié de laton bien

(1) N° 32 de l'inventaire de 1545; 36 de 1666.

(2) N° 33 dudit. Manque en 1666 (n° 62).

(3) N° 35 dudit; n° 28 de 1666. On ne retrouve pas l'objet en 1790.

(4) N° 36 dudit; n° 35 de 1666. Donnè en 1790 à l'église de Saint-Sulpice-les-Feuilles, qui le possède encore. (N° 20 du procès-verbal). Le pied de ce reliquaire conserve les émaux peints à date certaine les plus anciens que l'on connaisse en Limousin.

(5) N° 37 dudit; n° 46 de 1666. Donnè en 1790 à l'église d'Isle, où il est encore. (N° 13 du procès-verbal).

(6) N° 38 dudit; n° 29 de 1666. Donnè en 1790 à l'église de Château-ponsac. (N° 45 du procès-verbal de distribution). Elle le possède encore.

doré, au hault duquel y a une petite boete d'argent doré, dedans laquelle y a de *Ossibus Sancti Silvesiri* (1). *Ver.*

29. *Item*, ung aultre reliquaire semblable au precedent, ou y a des reliques *Sancti Lupi episcopi et confessoris* (2). *Ver.*

30. *Item*, ung aultre reliquaire de cuivre deauré, ou y a ung cristail dedans lequel y a de *pannis Beate Virginis, de reliquiis Beati Thome apostoli, de reliquiis Beati Thader apostoli, de reliquiis Beati Johannis Baptiste*, comme appert par ung escripteau de parchemin pendant audit reliquaire (3). *Ver.*

31. *Item*, ung aultre reliquaire de cuivre doré, au hault duquel y a ung vesseau en maniere d'une burette de verre, enchassée en argent, environnée de six tourelles de letton doré, ou pend ung escript de parchemin, contenant de *Sancto Martino, de costa Beati Andree apostoli, Sancti Stephani prothomartiris* (4). *Ver.*

32. *Item*, une aultre vesseau long, a pié de calice rondt, auquel y a ung verre long couvert en maniere d'ung clochié, dedans lequel verre est escript de *corpore Sancti Leonardi*, et dedans, un escript de parchemin pendant ; en icelluy est escript *Sancti Marcialis apostoli*, et *in fine* : de *ossibus Sancti Sebastiani* (5). *V.*

33. *Item*, ung aultre reliquaire de letton doré, a pié de calice rond, au hault duquel est en facon d'esguiere de cristail garnie d'argent, autour de laquelle sont six tournelles de laton doré, et dedans icelle sont de *cunabulo et de ossibus Beate Marie Magdalene et de vestimento ejus* (6). *Ver.*

34. *Item*, ung aultre vesseau de letton doré, a pié de calice

(1) N° 39 de l'inventaire de 1515; n° 41 ou 42 de 1666. Donné en 1790 à l'église de Veyrac. (N° 25 du procès-verbal de distribution).

(2) N° 40 de 1515; 42 ou 41 de 1666. (Les auteurs du procès-verbal de distribution des reliques font figurer deux fois le reliquaire n° 41 de l'inventaire et le donnent une première fois sous le n° 9, aux Eglises en Dognon (art. 17 de l'inventaire de 1790) et une seconde fois à Veyrac, sous le n° 25 (art. 51 de l'inventaire de 1790). Il est évident qu'ils ont confondu les nos 41 et 42 de l'inventaire de 1666.

(3) N° 41 de 1515; n° 43 de 1666. Donné en 1790 à l'église de Saint-Georges-des-Landes (n° 40 du procès-verbal), qui le possède actuellement

(4) N° 42 de 1515; n° 34 de 1666.

(5) N° 43 de 1515; n° 44 de 1666. L'inventaire de 1666 ou du moins l'édition imprimée (nous n'avons pas l'original entre les mains) rapporte à tort cette pièce au n° 30 de l'inventaire de 1496.

(6) N° 44 de l'inventaire de 1515; n° 33 de 1666. Modifié et donné en 1790 (n° 29 du procès-verbal), à l'église de Milhaguet, où il est encore conservé.

rond, au hault duquel en une pomme d'argent doré y a des reliques *Sancti Alexii confessoris, Sancti Vincentii martiris (?) et de terra mixta cum sanguine Christi, de sepulchro Domini*, comme tout appert par escripteaux, — et peult estre que tout les reliquaires escripts n'y sont pas (1). *Ver.*

35. Ung aultre vesseau de letton doré, a pié quarré; led. pié garny des figures des quatre evangelistes d'argent, au hault duquel y a une tourelle d'argent plaine d'ossemens, entre aultres quatre tourelles tenans aud. pié de letton doré (2). *Ver.*

36. *Item*, ung aultre long reliquaire d'argent a pié de calice, au hault duquel y a ung verre en cristail, dedans lequel verre n'y a que petis drapelés de cendal (3). *Ver.*

37. *Item*, ung aultre petit long reliquaire de letton doré, a trois piés, au hault duquel y a ung cristail dedans lequel est *dents (sic) Sancti Joviniani* (4). *Ver.*

38. *Item*, ung aultre assez bel reliquaire de cuivre doré, tout le pié garny de pierres sus menuiserie (5), au hault duquel y a un cristail garny d'argent doré et de leton, et autour dudit cristail, six aultres burettes de cristail (6). *Ver.*

39. *Item*, un autre reliquaire de letton, a pié rondt, au hault duquel y a ung rond goderonné d'argent dore, dedans lequel sont les reliques *de Sancto Paulo, apostolo, de Sancto Nemesio (sic) martyri, de Sancto Johanne Baptista, de Sanctis Gervasio et Prothasio, de cinere Sancti Marcialis, de Sanctis Innocentibus, de Sancto Christoforo* (7). *Ver.*

40. *Item*, ung autre vesseau ou reliquaire d'argent, auquel y a ung cristail garni d'argent menuysé, et au dessus dud. cristail, y a une ymaige d'argent tenant une croix, comme saine Michel; dedans lequel cristail y a *de reliquiis Sancti Cathaldi; Sancti*

(1) N° 45 de l'inventaire de 1515. Manque en 1666. (N° 63). L'abbé Texier l'a retrouvé à l'Hospice de Limoges.

(2) N° 46 dudit; 37 de 1666. Donné en 1790 à l'église de Saint-Goussaud (Creuse) où il est encore. (N° 21 du procès-verbal).

(3) N° 47 dudit. Manque en 1666. (N° 64).

(4) N° 48 dudit. Manque en 1666. (N° 65).

(5) Ouvrage menu, délicat. Dans les inventaires du trésor de Grandmont, ce mot de *menuiserie* en général paraît s'appliquer à des décorations en filigranes.

(6) N° 49 de l'inventaire de 1515; n° 30 de 1666. Donné en 1790 (n° 47 du procès-verbal), à l'église d'Arnac-la-Poste, où il possède encore.

(7) N° 50 de 1515; 40 de 1666. Probablement le reliquaire donné en 1790 à l'église de Bersac. (N° 24 du procès-verbal).

Valeurici, de clavo Domini, et de osse (sic) Joseph, de Sancto Fiacrio (1). Ver.

41. *Item, ung aultre long reliquaire de letton dore, a pied rond sus trois serpens, au hault duquel y a, dedens ung verre : de dente Sancti Stephani de Mureto (2). Ver.*

42. *Item, ung aultre reliquaire de letton doré, a pié rond, garni de huit rondeaulx en ymaiges, au dessus duquel y a en maniere d'une boette a aultre pié dessus, garnie d'argent dore, comme feuilles, dedans laquelle y a de Sancta Barbara, de titulo Sancte Crucis, de Sanctis Ignacio, Margarita, Leonardo, Philippo apostolo, Blasio, de fauce (?) Sancti Blasii, de Sanctis Laurencio ?, Christoforo, Saturnino, Dionisio (3). Ver.*

43. *Item, ung aultre reliquaire d'argent doré, a pié rond, auquel y a ung verre garni et couvert d'argent, dedans lequel y a de corrigiis quibus fuit verberatum corpus Domini, de Sancto Eutropio, de capillis Beate Katherine, de Sancto Lupo, de Sancto Bartholomeo apostolo, de cunabulo et ossibus Beate Marie Magdalene [et de vestimento et... aliis pluribus, comme est escript]. — Ver. Ont este remises en ung autre vesseau rond parce que celluy est rompu (4).*

44. *Item, ung aultre petit vesseau de letton doré, au hault duquel y a une croix, et dedans ung verre y a : de reliquiis sanctorum Laurencii, Albini, Lanterii? et de aliquibus aliis. — Comme est par escript (5).*

45. *Item, ung aultre petit reliquaire long, a trois piés, au hault duquel y a ung cristail desjoinct (6). Ver.*

46. *Item, ung aultre de letton doré, a pié rond, au hault quatre tourelles a croisettes, au milieu une grosse tourelle en maniere d'une boette, dedans laquelle sont les reliques, comme appert par escript, de Sancto Abraha, de Sancto Joseph, de Sancta Justa, de Sancta Fide, de Sancto Leobono (7). Ver.*

47. *Item, ung aultre de letton doré a pié rond, le hault en maniere d'une pomme meslée, doréc; dedans laquelle y a des reli-*

(1) N° 51 de 1515; n° 32 de 1666. Donné en 1790 (n° 4 du procès-verbal), à l'église de Saint-Sylvestre, qui le conserve de nos jours.

(2) N° 52 de 1515; n° 45 de 1666; qui se réfère à tort au n° 40 de l'inventaire de 1496. Donné en 1790 à l'église de Saint-Pierre-la-Montagne, qui ne l'a pas conservé (N° 3 du procès-verbal).

(3) N° 53 de l'inventaire de 1515. Manque en 1666. (N° 66).

(4) N° 54 dudit. Manque en 1666. (N° 67).

(5) N° 55 dudit. Manque en 1666. (N° 68).

(6) N° 56 dudit. Manque en 1666. (N° 69).

(7) N° 57 de l'inventaire de 1515; 38 de 1666. Donné en 1790 à l'église de Bessines. (N° 14 du procès-verbal).

ques *Sancti Guillelmi, archiepiscopi Bituricensis* (1), *Sanctorum Innocentium, Sancti Benedicti et de dentibus virginum Collonie* (2). *Ver.*

48. *Item*, ung aultre reliquaire a pié rond, sur trois serpens ; ledit pié comme esmaillé, au hault duquel y a ung verre non couvert, et dedans des reliques *Sancti Amantii, Sancte Justine*, etc. (3). *Ver.*

49. *Item*, ung aultre reliquaire d'argent, a pié rond, autour duquel pendent plusieurs petis pendans et le dessus godronné (4). *V. au grand autel.*

50. *Item*, ung aultre reliquaire, dont le pié est a trois piés et le hault en maniere d'une table ou de euf (*sic*) plat, garny d'ung cristail rond, et quatre pierres autour (5). *Ver.*

51. Y a ung angelot de cuivre doré, a l'ancienne facon (6).

52. *Item*, une croix double, de letton doré, derriere laquelle, dedans ung cristail rond, y a du fust de la vraie croix. *Ver. au petit* (7).

53. *Item*, y a deux piés rompuz, de cuivre doré, qui ont servy a quelques reliquaires (8). *Ver. au grand.*

54. *Plus une [petite] croys d'argent, enchassée de nacle? avec une chesne d'argent, dedans ung custode de cuyvre dorée* (9).

Plus une croys de leton? dorée (10).

Plus ung cofret de leton dore esmailhé (11).

[*Plus a esté trouve ung autre reliquaire a pié rond et a pomme d'argent ou y a ung escreteau de Sancto Leobono* (12).]

AULTRES RELIQUES NON ENCHASSEES.

55. Premièrement, ung coffre d'ivoire, le plus grand de tous,

(1) Saint Guillaume avait été religieux de l'ordre de Grandmont.

(2) N° 58 de 1515 ; 39 de 1666. Donné en 1790 aux religieuses de Saint-Alexis de l'Hospice de Limoges. (N° 37 du procès-verbal).

(3) N° 59 de 1515. Manque en 1666. (N° 70).

(4) N° 60 dudit. Manque en 1666. (N° 71).

(5) N° 61 dudit ; 49 de 1666.

(6) N° 62 dudit ; 47 de 1666. Curieux morceau de style byzantin donné en 1790 à l'église de Saint-Sulpice-les-Feuilles, qui le possède encore. (N° 20 bis du procès-verbal).

(7) N° 63 de 1515.

(8) N° 64 dudit.

(9) N° 67 dudit.

(10) Peut être le n° 65 de l'inventaire de 1515.

(11) Peut être le n° 66 dudit inventaire. Peut être est-ce ce coffret qui fut donné à l'église de Bessines. (N° 60 du procès-verbal).

(12) On ne trouve pas de pièce correspondante en 1515.

fermé de clef, et ne seet on qu'il y a dedans, pour ce qui n'y a point de clef (1). *Ver.*

56. *Item*, ung aultre coffre d'ivoire, doublé par le dedans de soie oudrap vert, ouquel a deux petites boettes d'ivoire et une aultre de verre a la facon d'une petite pomme de pin, et ung aultre petit cristail auquel a : *de Virga Moysi* et neuf ou dix aultres reliques envelopées en drap ou soie, contenus es chartreaux d'iceulx (2). *Ver.*

57. *Item*, ung aultre coffre d'ivoire, attaché le couvercle a deux petites barres de letton, lequel est paint par dessus a petis oyseaulx, ouquel a huit pieces de reliques envelopées en drap et soye, nommées es chartreaux des ungs, et les aultres n'ont point de chartreaux (3). *Ver.*

58. *Item*, ung aultre coffre d'ivoire, plat par dessus, ouquel a cinq pieces de reliques et une dent, envelopées l'une desdites reliques en une bource de soie et les aultres en saye (*sic*) ou drap, et ladite dent non enveloppée (4). *Ver.*

59. *Item*, ung aultre coffre d'ivoire, auquel a plusieurs reliques, lesquelles n'ont point de chartreaux; mais y a audit coffre deux boettes rondes, l'une de bois et l'autre d'ivoire, garnies de reliques, et y a audit coffre une dent, laquelle a quatre racines et n'est point enchassée ne enveloppée (5). *Ver.*

60. *Item*, une aultre boette ronde de bois, painte de rouge, en laquelle a plusieurs reliques contenues es chartreaux (6). *Ver.*

61. *Item*, ung aultre petit coffre d'ivoire, auquel a plusieurs reliques contenues aux chartreaux (7). *Ver.*

62. *Item*, une boite ronde d'ivoire, assez grande, en laquelle a trois piez de leton, et dedans ladite boette, a plusieurs reliques, et, au dessus de ladite boette, a ung escripteau, commençant : *hec sunt reliquie sancte Flave (sic)* et finissant : *Et de sanguine Jhesu Christi* (8). *Ver.*

(1) N° 68 de l'inventaire de 1515. Pour cet article et les suivants, voir les n° 74, 76, 77 et 79 de l'inventaire de 1666. Il est impossible d'identifier chaque numéro de cet inventaire avec certains des n°s ci-après, faute d'indication assez précise.

(2) N° 69 dudit.

(3) N° 70 dudit.

(4) N° 71 dudit.

(5) Pas de pièces qui puisse être identifiée avec celle-ci à l'inventaire de 1515.

(6) N° 72 de l'inventaire de 1515. Ne serait-ce pas une boîte à épices dans le genre de celle que Mgr Barbier de Montault a signalée à Saint-Léonard?

(7) N° 73 dudit.

(8) N° 74 dudit.

63. *Item*, deux autres petites boettes rondes d'ivoire : en la plus grande a plusieurs reliques contenues aux chartreaux, et en la plus petite n'a point de reliques, mais y a seulement trois ou quatre chartreaux (1).

64. *Item*, ung coffre de leton, auquel a une boucle par dessus, et est tout esmaillé et figuré a personnages tout a l'entour et dauré par le dedans, lequel a quatre petis ronds par le dessoubz, auquel a ung petit sac de toille, lequel sac est quasy plain de terre ou cendre et plusieurs ossemens de reliques de saincts; et, en oultre ledit sac, a plusieurs reliques oudit coffre, contenues aux chartreaux (2).

65. *Item*, ung autre coffre plus grand, lequel est couvert de leton et a quatre personnages par le devant, auquel a aucunnnes reliques es chartreaux, que n'ont point de reliquaires (3).

66. *Item*, ung autre petit coffre, a facon d'une chasse, couvert de leton, ouquel a plusieurs reliques, auquel a ung chartreau escript de rouge, commençant : *Hec reliquie sunt de Sancto Petro*, et finissant de *quibusdam aliis* (4). *Ver.*

L. PINELLE, D. DELESTANG.

Item, a esté trouvé trois reliqueres qui ne sont estés trouvés aaudit inventoire, scavoir : ung reliquere en facon de calice, le pied auquel y a engravé quatre homes a cheval et le dessus un cristal (5).

Item, ung autre reliquere de leton doré, a pié de calice, avec ung cristal, et le dessus faict en maniere de croix ronde avec quatre pierres et au milieu ung ymaige d'ivoire (6).

Item, ung autre de cuyvre doré, avec des pendens dans l'ouverture, et plus bas point de cristal, avec ung escripteau ou est escript : *in hac philateria* (7)....

(1) N° 75 dudit. Quelques-uns au moins de ces ivoires passèrent dans le cabinet de M. Germeau. Ils ont été dispersés lors de la vente de cette collection si intéressante au point de vue de l'histoire artistique du Limousin.

(2) N° 76 dudit; n° 73 de 1666. Donné à M. Sicclier. (N° 52 du procès-verbal).

(3) N° 77 de 1515; n° 76 de 1666. Donné en 1790 (n° 7 du procès-verbal) à l'église de Razès, en même temps que la grande chässe de saint Etienne de Muret.

(4) N° 78 de l'inventaire de 1515; n° 76 de 1666.

(5) N° 79 de 1515.

(6) N° 80 dudit et 16 de 1666. Ce reliquaire appartient aujourd'hui à l'église de Balledent.

(7) N° 81 de 1515.

Inventaire du 29 mars 1515.

COPPIE DE L'INVENTOIRE DES RELIQUES ET AUTRES PRECIEUX JOYAUX
DEL'ABBAYE DE GRANDMONT, FAICTE (sic) L'AN MIL CINQ CENTZ QUINZE,
LE XXIX DE MARS, AU TEMPS QUE FRERE JEAN ARDELLIER ESTOIT SACRIS-
TAIN DE LADITE ABBAYE.

Premierement :

1. A este trouvé la custode, en facon de colombe, en laquelle estoit le *Corpus Domini* ; — un autel paré de chasses et autres, tables et ornements, en la forme et maniere contenue en l'inventoire faicte par frere Jean Cayrol, prieur en son vivant du prieuré de Nostre-Dame de Viaye, ordre de Grandmont, diocese du Puy, vicaire general de l'illustrissime et reverendissime cardinal et archevesque de Lyon, Charles de Bourbon, et premier abbé commendataire et administrateur perpetuel du monastere de Grandmont, qui fut en l'an mil quatre cents septante deux — excepté que l'image d'argent de Nostre-Dame, qui avoit acoustumé d'estre sur le maistre autel de ladite eglise, avoit esté ostée et mise sous clef avec les reliques, crainte qu'elle ne fust endommagée sur ledit autel.

RELIQUES ET AUTRES JOYAUX CONTENUES DANS UN' ARMOIRE A COSTÉ
DUDIT GRAND AUTEL.

Premierement :

2. Une croix a troys pieces : la premiere de la vraye croix, l'autre de saint André, l'autre de l'apostre saint Pierre. Pour ornement de laquelle y a troys tournelles au hault.

3. Plus un' autre croix en facon d'un tableau fermé, auquel y a une grande piece de la vraye croix, fermé d'une piece platte d'argent, ou il y a un crucifix d'argent, et de part et d'autre l'image de la Vierge et de saint Jean, relevées en bosse sur la dicte piece ; et le tout fermé avec deux portes d'argent.

4. Plus une belle grande croix d'argent, a double croyson, garnie de plusieurs pierres precieuses et perles ; le pied de laquelle est carré et pareillement enrichy de plusieurs pierres, le tout d'un grand prix et valeur. A ce pied s'accommode le susdit tableau de la vraye croix, qui se porte par le sous-diacre aux processions des festes les plus solempnelles et principales de l'année.

5. Plus un' aultre grande croix d'argent dorée, dont le pied est emaillé, et porté sur quatre lyons, en laquelle croix y a quatre bouffons en maniere de flambes, et de costé et d'autre, l'image de Nostre-Dame et saint Jean, et au pied de ladite croix y a troys petits pillez emaillés et trois fueilleures rompues et perdues.

6. Plus un' aultre croix large, de crystal, portée sur les figures des quatre evangelistes. Le pied estant garny de deux manieres de treillures et d'autres perles et pierres; de part et d'aultre saint Jean et Nostre-Dame.

7. *Item*, un' autre croix assez grande et de grand ouvrage, garnie de plusieurs perles et pierrerie, toute d'argent doré: au hault de laquelle y a du boys de la vraye croix dans un crucifix d'argent: laquelle croix est toute rompue et cassée a cause du boys qui s'est pourry; ladite croix a esté rabillée au commandement de Mons^r (1).

8. *Item*, un' autre croix double, ou il y a au hault un crucifix d'argent doré et au milieu du boys de la vraye croix, garnie devant et derriere de grosses perles et pierres.

9. *Item*, un' autre grande croix de cristal, au milieu de laquelle y a du bois de la vraye croix.

10. *Item*, cinq autres petites croix doubles, couvertes d'argent et garnies de pierres, desquelles croix y en a quatre rompues.

11. *Item*, y a troys pieds de cuivre doré servans es croix susdites, a l'un desquelz y a troys serpens et troys angelots, a l'autre troys serpens, et au dernier deux serpens.

12. Plus, un pommeau d'une croix, qui est de cuivre doré.

13. *Item*, huit chefs, l'un desquels est de Mons^r saint Estienne, patron, et les autres sept des vierges de Collogne, compaignes de sainte Ursule, tous enchassés en argent.

14. *Item*, le bras de Mons^r saint Felician, évesque et martyr, enchassé en argent, duquel la bordeure, en maniere de treillis et d'argent doré, est rompue: ledit bras a aussy un anneau au doigt du milieu.

15. *Item*, les ossemens d'un bras de saint Estienne, enchassés en argent doré, garny de plusieurs pierres, ayant aussy un anneau au doigt du milieu.

16. *Item*, un petit image de Nostre Dame tenant un petit Dieu: au doz duquel y a des reliques; led. image tout entier d'argent doré.

17. *Item*, un autre petit image de Nostre Dame, assisse sur un pied d'argent, comme en une chaire.

(1) Cette indication, que nous avons déjà trouvée consignée aux additions à l'inventaire de 1496, nous donne à croire que ces additions ont été notées lors d'un récollement préparatoire à l'inventaire de mars 1515.

18. *Item*, un autre petit image de Nostre Dame, sur un pied d'argent, assisse sur une chaire, qui est sur un crystal rond.

19. *Item*, un crystal long, garny d'esmail aux deux bouts, sur quatre petits pieds d'argent, faicts en serpent, auquel crystal sont des reliques de Nostre Dame.

20. *Item*, un reliquaire d'argent doré, a pied rond, dans lequel se void, au trayers d'un crystal, une dent de saint Marcial.

21. *Item*, un autre reliquaire de cuivre doré, a pied menu; au hault est un crystal en un rondeau d'argent, ou est escript de *Sepulchro Domini*.

22. *Item*, deux petits reliquaires d'argent, en facon de buirettes, au millieu desquelles y a un crystal rond.

LES ORNEMENS ABBATIAUX.

23. Une crosse, laquelle est d'argent doré, et se met en cinq pieces dans son estuy.

24. *Item*, la mitre de satin blanc figuré, doublé de soye rouge, garnye de plusieurs pierres qui semblent perles et autres pierres de verre, parée de fil d'or aux orfrayes, et a chaque bout des deux pendants, troys boutons de fil d'or.

25. *Item*, un esmail de chappe, lequel est d'argent ouvré, auquel y a troys images d'argent : l'une de Nostre Dame, les autres deux sont deux evesques ou abbés, d'argent, lesquelz ont chascun une crosse.

26. *Item*, deux anneaux pontificaux, d'argent, et garnis de plusieurs pierres, en l'un desquelz fault une pierre ou deux.

27. *Item*, vingt (1) gans blans, de laine, parés par le dessus.

28. *Item*, le parement de ladite crosse, de fine toille d'ortie, garnye de barres rouges, vertes et autres couleurs.

29. *Item*, un autre parement pour essuyer le visage.

30. *Item*, un volume d'evangilles couvert d'argent figuré, d'un costé d'un crucifix et d'autre d'une majesté (2).

31. *Item*, deux encensoirs d'argent, garnis chascun de cinq chaines, boucles et anneaux d'argent.

AUTRES RELIQUES ET RELIQUAIRES TROUVÉS DANS UN' ARMAIRE DERRIERE LE GRAND AULTEL

32. Un reliquaire d'argent doré, au hault duquel y a une petite

(1) On lit bien *vingt* et non pas *ungs* comme on peut le croire au premier abord.

(2) D'une représentation de Dieu en majesté.

croix double, et y a aud. reliquaire de *oleo Beatæ Chatharinæ virginis*.

33. *Item*, un autre reliquaire, comme semble, de leton doré, auquel y a une dent de saint Jean Baptiste, des os de saint Pierre et de la vraye croix, des os de saint Laurens et des ss.-Innocens, le tout contenu dans une piece ronde de christal, couvert d'un chappiteau d'argent doré.

34. *Item*, sept calices d'argent doré, ronds, avec leurs patenes, aussy d'argent doré. Plus un autre petit calice d'argent doré au dedans, auquel n'y a poinct de patene ; plus deux patenes d'argent doré.

35. *Item*, une boîte d'ivoire ou est du bandeau de monsieur saint Jean Baptiste.

36. *Item*, une autre reliquaire de Saint Sebastien, ou est escript de police, a pied carré, d'argent doré en quelqu'endroit et esmaillé en d'autre, et sur led. pied est l'image dud. saint, d'argent, d'une statue asses petite.

37. *Item*, un autre reliquaire, a pied rond, en tableau fermant avec deux petits panneaux : le tout de leton doré, dans lequel y a quatre repositoires de verre, dedans lesquels y a de *Sancto Martino*, de *Sancta Albina*, de *Sancta Essentia*, de *presepio Domini*, de *camisia Beatæ Mariæ*, de *vera cruce*, de *corpore Beati Andree et maxilla Sancti Laurentii*, de *Sancto Egidio*, de *Sancta Catharina*, de *capite Beati Georgii*, ainsy est il escript a la closture dud. reliquaire.

38. *Item*, un autre reliquaire a pied carré d'argent doré, garny de plusieurs et diverses pierres, au hault un christal carré et au-dessus un chappiteau a fuellage et autour dud. christal 4 tourelles.

39. *Item*, un autre petit reliquaire, ayant un pied de leton doré, au hault duquel y a une petite boîte d'argent doré, dedans laquelle y a de *ossibus S. Sylvestri*.

40. *Item*, un autre petit reliquaire semblable au précédent, ou il y a de *reliquiis Sancti Lupi episcopi*.

41. *Item*, un autre reliquaire de cuivre doré, auquel il y a un christal : dedans iceluy de *pannis Beatæ Virginis Mariæ*, de *reliquiis Beati Thomæ apostoli*, *Beati Tadæi* et *Beati Joannis Baptistæ*, comme apert par un escripteau de parchemin attaché aud. reliquaire.

42. *Item*, un autre reliquaire de cuivre doré, au hault duquel il y a un vaisseau en manière de buirette de verre, enchassée en argent et environnée de six tourelles de leton doré, auquel reliquaire est attaché un escripteau contenant : de *Sancto Martino*, de *costa Beati Andree* et de *Sancto Stephano protomartyri*.

43. *Item*, un autre vaisseau long a pied de calice rond, auquel y a un verre long, couvert en manière de clocher, dans lequel verre est

escript : *de corpore Sancti Leonardi* ; et dans un escript de parchemin pendant en icelui, est escript : *Sancti Marcialis apostoli*, et *in fine* : *de ossibus Sancti Sebastiani*.

44. Plus un autre reliquaire de leton doré, a pied de calice rond, au hault duquel y a une façon de cristal garny d'argent, environné de six tourelles de leton doré, et dans led. cristal y a *de cunabulo et de ossibus et vestimentis Beatæ Mariæ Magdalenaë*.

45. Plus un autre vaisseau de leton doré, a pied de calice rond, au hault duquel y a une pomme d'argent doré ou sont *de reliquiis Sancti Alexii confessoris, Sancti Vincentii, et de terra justa (sic : mixta?) cum sanguine Christi* ; *item, de sepulchro Domini*, comme tout apert par escriptaux ; et peult estre que tous les reliquaires n'y sont pas escripts.

46. *Item*, un autre vaisseau de leton doré, a pied carré, ledit pied garny des figures des quatre evangelistes, d'argent ; au hault duquel il y a une tourelle d'argent plaine d'ossemens, entre quatre autres tourelles de leton doré, tenantes au susdit pied.

47. Plus un autre long reliquaire d'argent, a pied de calice, auquel y a un verre ou cristal, dans lequel n'y a que petits drapelets.

48. Plus un autre petit reliquaire de leton doré, ayant trois pieds, au hault duquel y a un cristal ou est une dent de st Junian.

49. *Item*, un autre reliquaire de cuivre doré, toult le pied garny de pierres sur menuiserie, au hault duquel y a un cristal garny d'argent doré ou de leton, et au tour dudit cristal, six autres buirettes de cristal.

50. *Item*, un autre reliquaire de leton, a pied rond, au haut duquel y a un rond goderonné d'argent doré, dans lequel sont *de reliquiis Sancti Pauli apostoli, Sancti Nemesii, Sancti Joannis Baptistæ, Sanctorum Gervasii et Protasii, Sanctorum Innocentium, Sancti Christofori, et de cinere Sancti Marcialis*.

51. *Item*, un autre vaisseau ou reliquaire d'argent, auquel y a un cristal garny d'argent, et au dessus dudit cristal, un petit image d'argent, tenant une croix comme Sainct Michel, et dans ledit cristal, y a *de reliquiis sancti Cathaldi, sancti Valerici, sancti Joseph, sancti Fiacrii et de clavo Domini*.

52. *Item*, un autre long reliquaire de leton doré, a pied rond sur trois serpens, au haut duquel y a, dans un verre, *de dente sancti Stephani de Mureto*.

53. *Item*, un autre reliquaire de leton doré, a pied rond, garny d'huict rondeaux en images, au dessus duquel y a en maniere d'une boîte a autre pied dessus, garnye d'argent doré, comme semble ; dedans laquelle y a *Sancta (sic) Barbara, de titulo Sanctæ Crucis, de Sanctis Ignatio, Margarita, Leonardo, Philippo apostolo, Blasio, Laurencio, Christoforo, Saturnino, Dionisio*.

54. *Item*, un autre reliquaire d'argent doré, a pied rond, auquel y a un verre garny et couvert d'argent, dans lequel y a de *corrigiis quibus fuit verberatum corpus Domini, de Sanctis Eutropio, Catharina, Lupo, Bartholomeo apostolo, Beata Maria Magdalena, et de cunabulo ejus.*

55. *Item*, un autre petit vaisseau de leton doré, au hault duquel y a une croix et un verre ou il y a : *de reliquiis Sanctorum Laurentii, Albini, Lanterii et aliorum plurimorum.*

56. *Item*, un autre petit reliquaire long, a troys pieds, en haut duquel y a un cristal.

57. *Item*, un autre, de leton doré, a pied rond, au haut quatre tourelles a croisettes et au meillieu une grosse tourelle en maniere d'une boite, dans laquelle sont, ainsy qu'il appert par escript, des reliques *de Sancto Abraham, de Sancto Joseph, de Sancta Nista (sic), de Sancta Fade (sic) et de Sancto Leobono.*

58. *Item*, un autre, de leton doré, a pied rond, le haut en maniere d'une pomme meslée, doré au dedans, ou il y a des reliques *Sancti Guillelmi archiepiscopi, Sanctorum Innocentium, Sancti Benedicti et dentium Sanctarum Virginum Coloniensium.*

59. *Item*, un autre reliquaire, a pied rond, sur troys serpens : ledit pied comme esmaillé, au haut duquel ya un verre non couvert, et au dedans, des reliques *Sancti Amantii et Sanctæ Justinae (1).*

60. *Item*, un autre reliquaire d'argent, a pied, autour duquel pendent plusieurs petits pendans, et le dessus goderonné.

61. *Item*, un autre reliquaire ayant troys pieds, et le haut en maniere d'une table ou de un solat (2) garnye d'un cristal rond, et quatre pierres au tour.

62. *Item*, un petit angelot de cuivre doré, fait a l'ancienne façon.

63. *Item*, unne croix double, de leton doré, derriere laquelle y a, dans un cristal rond, du boys de la vraye croix.

64. *Item*, deux pieds rompus, de cuivre doré, qui ont servy a quelques reliquaires.

65. Plus, une croix de leton doré.

66. Plus, un coffre de leton doré.

67. Plus, une petite croix d'argent, enchassée de nacque (*sic*) avec une chaînè d'argent.

(1) N'y a-t-il pas là une mauvaise lecture du copiste, et ne devons-nous pas retenir : *Sancti Juniani.*

(2) Un sol, un terrain, une terrasse (*de solare*).

AUTRES RELIQUES NON ENCHASSÉES.

68. Premièrement un coffre d'ivoire, le plus grand de tous, fermé de clef; et ne scait on qu'il y a dedans, pour ce qu'il n'y a point de clef.

69. *Item*, un autre coffre d'ivoire, doublé, par le dedans, de soye ou drap verd, dans lequel y a deux petites boites aussy d'ivoire et une autre de verre, a la façon d'une petite pomme de pin, et un autre petit cristal dans lequel y a de *Virga Moysi* et neuf ou dix autres reliques envelopées en drap ou soye, contenues en leurs escripteaux.

70. *Item*, un autre coffre d'ivoire, le couvercle attaché a deux petites barres de leton et peint par dessus a petits oyseaux, auquel y a huit pieces de reliques, enveloppées en drap de soye, les unes marquées d'escripteaux et les autres non.

71. *Item*, un autre coffre d'ivoire, plat par le dessus, dans lequel sont cinq paquets de reliques, l'un desquels est dans une bource de soye, et les autres envelopés en drap ou soye, excepté une dent qui ne l'est poinct.

72. *Item*, une autre boîte de boys, ronde et peinte de rouge, en laquelle y a plusieurs reliques contenues en leur escripteaux.

73. *Item*, un autre petit coffre d'ivoire, auquel y a plusieurs saintes reliques nommées en leurs escripteaux.

74. *Item*, une boîte d'ivoire ronde et asses grande, laquelle a trois pieds de leton; et au dedans sont plusieurs saintes reliques nommées en un escripteau qui se commence : *Hæc sunt reliquiæ sanctæ Flavie*, et se termine par ces mots : *et de sanguine Jesu Christi*.

75. *Item*, deux autres petites boites d'ivoire rondes : en la plus grande sont plusieurs reliques distinguées d'escripteaux; en la plus petite ne sont aucunes reliques, ains seulement troys ou quatre escripteaux.

76. *Item*, un coffre de leton, auquel y a une boucle par le dessus, et est tout esmaillé et figuré a personnages tout a l'entour; auquel y a quatre petits ronds par le dessous; et dans iceluy est un petit sac de toile, lequel est presque plain de terre ou cendre, et plusieurs saintz ossements, et, outre ce, y a aud. coffre plusieurs autres saintes reliques, distinguées de leurs escripteaux.

77. *Item*, un autre coffret plus grand, lequel est couvert de leton et a quatre personnages par le devant, dans lequel sont aucunes reliques avec escripteau et aucunes qui n'en ont poinct, comme aussy quelques escripteaux sans reliques.

78. *Item*, un autre coffret, en facon d'une chasse, couvert de leton, auquel sont plusieurs reliques spécifiées en un escripteu escript de rouge, commençant : *Hæc sunt reliquie de Sancto Petro*, etc.

Item, a esté trouvé troys reliquaires qui ne sont nommés en l'inventoyre precedent, scavoir :

79. Un reliquaire ayant le pied en facon de calice, sur lequel sont engravés quatre hommes a cheval, ayant un dessus en cristal.

80. *Item*, un autre reliquaire de leton doré, a pied de calice, et le dessus fait en maniere d'une croix ronde, avec quatre pierres, et au meillieu un image d'ivoire

81. *Item*, un autre de cuivre doré, avec des pendans, et ayant une pomme de cristal, avec un escripteu ou est escrit *in Aphilatria (sic)* (1).

Ce present extraict a esté tiré d'une ancienne verification et inventoyres des saintes reliques et precieux joyaux du monastere de Grandmont, selon la rendition de conte des sacristains, frere Jean Ardellier en l'an susdit, et frere Anthoyne Robin en l'an mil cinq cens vingt huit; depuis lequel temps jusques en l'an mil six cens, plusieurs pieces des plus rares et precieuses se sont perdues, comme entr'autres la pluspart des croix et images de Nostre Dame (2), et de plus les sept couppes d'argent ou estoient enchassés les 7 chefs des sstes vierges de Colloigne, lesquels sont rompus par morceaux, excepté deux ou troys; et tous sont conservés dans le thresor, enveloppés dans des bources de taffetas, de couleur entre rouge et lané.

(1) Par corruption pour : *In hac philacteria*.

(2) On sait que l'abbé de Neufville en fit vendre plusieurs.

